

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

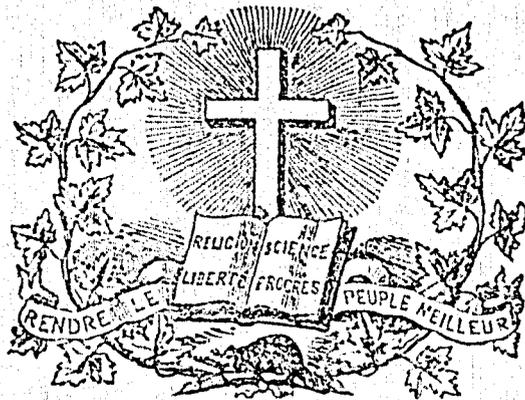
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume VII.

Montreal, (Bas-Canada) Octobre, 1863.

No. 10.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE. — Poésie; Les Bûcherons, par Benjamin Sulte. — SCIENCE: Compte-rendu du Cours d'histoire du Canada de M. L'Éclair, à l'Université-Laval, (suite). — ÉDUCATION. — Pédagogie: Quelques principes fondamentaux de l'éducation. Th. Bram, (suite et fin). — De la Calligraphie. — XI. Des textes des modèles. Thicot. — Exercices pour les élèves des écoles. — Exercice de grammaire. — Sujet de composition: Alternative du jour et de la nuit, par Paulin Toullet. — AVIS OFFICIELS: Érection de Municipalité scolaire. — Nominations: Commissaires. — Syndics. — Examineur. — Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs. — Avis aux aspirants à l'enseignement. — Errata. — BIBLIOGRAPHIE: De l'enseignement considéré comme un état de vie. — Inspection des Bureaux d'Examineurs et Visites d'École. — Conférence semi-annuelle de l'Association des Instituteurs du district de Bedford. — Extraits des rapports des Inspecteurs d'école pour les années 1861 et 1862 (suite). — Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Paris, Bruxelles, Londres, Québec, Montréal. — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Arts et des Beaux-Arts. — ANNEXES: Avis aux Libraires, aux Inspecteurs et aux Commissaires d'École. — Desbarats & Derbyshire.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LES BUCHERONS.

Frappez d'estoc ! frappez de taille !
Les troncs aux flancs retentissants !
La forêt vous livre bataille
Et porte en ses rameaux puissants
Des défis toujours renaissants.

Pauvre gens partis de la ville
Au point du jour, par les grands froids,
Leur tâche ingrate est difficile
Durant l'hiver au fond des bois ;
Mais la joyeuse insouciance
Ne les quitte pas un instant.
Leur devise est : Dieu ! confiance !
La hache au dos, causant, marchant,
La fatigue amène le chant.

Frappez d'estoc ! frappez de taille !
Les troncs aux flancs retentissants !
La forêt vous livre bataille
Et porte en ses rameaux puissants
Des défis toujours renaissants.

Sous les grands pins, dans les clairières,
Ou sur les lacs des environs,
Par les montagnes, les rivières,
Ils sont partout, nos bûcherons,
Le cœur léger d'inquiétudes,
Ravageurs comme l'ouragan,
Ils parcourent les solitudes
Jusqu'aux mers du soleil couchant,
Toujours luttant, toujours cherchant.

Frappez d'estoc ! frappez de taille !
Les troncs aux flancs retentissants !
La forêt vous livre bataille
Et porte en ses rameaux puissants
Des défis toujours renaissants.

Conquérants du territoire,
La phalange des travailleurs
Ouvre des pages à l'histoire
Au prix des plus rudes labeurs.
Les coups pèrvent drus, en cadence,
Sur le pied des arbres géants
Qui, traçant une courbe immense,
S'affaissent en rebondissant
Dans des fots de tourbillons blancs.

Frappez d'estoc ! frappez de taille !
Les troncs aux flancs retentissants !
La forêt vous livre bataille
Et porte en ses rameaux puissants
Des défis toujours renaissants.

La nuit les surprend à l'ouvrage,
Tel qu'un visiteur importun.
La tempête souille avec rage,
Il faut gagner le rendez-vous commun.
A la veillée, un ancien conte,
Des histoires de revenants.
Les loups-garous ont sur leur compte
Des faits merveilleux et galants.
Dont les témoins sont tous absents.

Frappez d'estoc ! frappez de taille !
Les troncs aux flancs retentissants !
La forêt vous livre bataille
Et porte en ses rameaux puissants
Des défis toujours renaissants.

Pour bannir les regrets d'absence,
L'amoureux chante une chanson
Que chacun écoute en silence
Comme un écho de la maison.
Puis quand vient la fonte des neiges,
Quels transports ! quels ravissements !
Les écoliers de vingt collèges,
Pour s'envoler, sont moins pressants
Que ne le sont nos hibernants.

Frappez d'estoc ! frappez de taille !
Les troncs aux flancs retentissants !
La forêt vous livre bataille
Et porte en ses rameaux puissants
Des défis toujours renaissants.

BENJAMIN SULTÉ.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

XXXIV.

(Suite.)

Ce fut le 25 décembre 1650 que fut dite la première messe dans l'église paroissiale de Québec, qui n'était pourtant point encore terminée, quoiqu'elle fut commencée depuis trois ans. Cette fête eut lieu au quinzième anniversaire de la mort de Champlain.

On établit de suite une administration paroissiale, et on établit un service composé de 8 enfants de chœur qui recevaient en même temps leur éducation chez les Jésuites. Un laïc, (qu'on croit avoir été M. de Saint-Martin,) homme bien instruit qui était à la fois maître-chantre et sacristain, fut chargé de pensionner ces enfants, et c'est ce pensionnat qui recevait le nom de petit séminaire.

Quelques jours après la cérémonie de dédicace de l'église de Québec, le 30 décembre 1650, la colonie vit périr, par l'incendie, les édifices d'une de ses plus belles institutions.— On doit remarquer que le feu a été un des fléaux qui ont causé le plus de pertes sensibles au Canada.

Une religieuse, occupée dans la boulangerie, avait laissé des charbons ardents dans un endroit dangereux :—elle oublia elle-même cette circonstance qui ne se révéla pas à elle pendant son travail : le soir, la religieuse qui faisait la visite de l'établissement ne vit non plus rien qui put faire soupçonner le moindre danger. Mais, au milieu de la nuit, la maîtresse de pension qui avait eu soin des élèves de la maison, fut réveillée par un rêve dans lequel une voix semblait lui dire :—“ Lève-toi, car tes petites filles vont brûler ! ”— Elle se lève aussitôt et aperçoit la lueur de l'incendie qui dévora une partie de la maison. On n'eut que le temps de se sauver, en sautant par les fenêtres, sur la neige amoncelée autour de la maison.

Une religieuse eut la présence d'esprit de sonner la cloche du couvent avant de se sauver : à ce bruit d'alarme, les habitants des maisons voisines s'éveillèrent pour venir au secours ; mais en peu de temps tout fut consumé ; on ne put sauver que quelques objets contenus dans la sacristie et quelques papiers importants qui existent encore ; ce fut la Mère de l'Incarnation qui arracha ces documents aux flammes.

Les Dames et les élèves furent d'abord reçues chez les Jésuites et ensuite allèrent, sur l'invitation de leurs sœurs en religion, se loger temporairement chez les Dames de l'Hôtel-Dieu. Au bout de trois ou quatre semaines, elles se transportèrent dans une petite maison qui leur appartenait et qui existe encore, croit-on, sur la rue actuelle des Jardins. Cette maison avait été construite par Madame de La Pellerie et servit plus tard de demeure à Monseigneur de Laval.

On concevra la douleur et les souffrances de cette communauté, quand on saura qu'elle venait de perdre 40,000 francs, somme considérable alors et qu'elle se trouvait réduite à habiter une toute petite maison qui devait loger à la fois les treize religieuses et toutes les pensionnaires canadiennes et sauvages.

Les bonnes Mères et surtout la Mère de l'Incarnation, qui n'était pas supérieure alors, acceptèrent cette épreuve avec résignation et se montrèrent bien déterminées à demeurer quand même au Canada ; mais il semble que les autorités de la colonie eurent un moment de découragement et songèrent à faire repasser les religieuses en France.

Le courage des bonnes Dames et les sollicitations des habitants de la colonie triomphèrent de ces hésitations du moment et on se mit de suite en œuvre pour réparer les désastres. Cependant, en dehors de leurs pertes, les Ursulines devaient une somme de 15,000 francs.

Les Jésuites avancèrent 8,000 francs et tous les habitants apportèrent leurs offrandes suivant leurs moyens jusqu'aux plus pauvres. C'est qu'en effet on sentait toute l'importance de cet établissement, où les jeunes filles recevaient une instruction chrétienne et cette éducation qui sait donner à celles qui doivent devenir des mères de famille, ces grâces modestes dont l'influence est si grande sur la société. On attribuait à cette époque, et on avait raison, une importance plus grande à l'éducation des filles qu'à celles des garçons. Les auteurs du temps s'accordent tous pour témoigner

en faveur de l'éducation que les élèves recevaient dans le pensionnat des dames Ursulines.

Nous avons déjà parlé de la mission du Père Drullières chez les Abénaquis et de ses relations avec les colons de la Nouvelle-Angleterre, surtout avec le sieur John Winslow, qui demeurait sur la Rivière Kennebec. La famille Winslow était une famille importante, et le frère de John Winslow, Edouard, avait été envoyé, en 1646, à Londres pour défendre les intérêts des colonies.

Les Abénaquis, désirant devenir chrétiens, demandèrent en 1649 le Père Drullières. Les ambassadeurs abénaquis étaient en même temps porteurs de lettres des marchands anglais qui sollicitaient la conclusion d'un traité de commerce entre les colonies française et anglaise.

Les Français étaient prêts à accepter les propositions d'alliance des Anglais ; mais, comme un simple traité de commerce était tout à l'avantage de ceux-ci, ils voulurent que cette alliance fût à condition de faire ensemble et de suite la guerre aux Iroquois, afin de sauver les tribus chrétiennes de la ruine dont elles étaient menacées.

Ce fut donc en 1650 que le Père Drullières, accompagné de Noël Négabamat, aussi nommé Tékouérinat, chef Algonquin, partit pour aller traiter avec les autorités des colonies de la Nouvelle-Angleterre. Le projet était d'unir dans une alliance offensive et défensive les Français, les Anglais, les Algonquins, les Hurons, les Abénaquis et toutes les tribus ravagées par les Iroquois.

Les deux ambassadeurs allèrent d'abord aux Abénaquis, à Kous-sinouk, sur la rivière Kennebec. Le Père Drullières fut reçu avec joie par les Abénaquis, auxquels il communiqua son double projet d'évangélisation et d'alliance. Le Père se trouva de suite le chargé d'affaires des Français et des Abénaquis auxquels ses projets avaient beaucoup plu. Il alla trouver John Winslow, son parrain, puis l'ancien député gouverneur Dudley, devenu gouverneur de Boston. Les chefs de la colonie de Boston convinrent de porter les propositions devant les autorités des trois autres colonies anglaises.— Il existait déjà à cette époque une espèce de confédération que le Père Drullières appelle *République*, entre les plantations de Boston, de Plymouth, de New-Haven (*Kouinipéia*) et de Hartford (*Konneitigout*). Pour conclure un traité quelconque, il fallait l'assentiment de trois des quatre colonies confédérées.

Le Père Drullières, conduit par son parrain, visita Boston, Plymouth et entra en rapport avec les autorités des quatre plantations. De tous il reçut des promesses encourageantes, des protestations d'amitié et de bon vouloir, mais les choses n'allaient pas vite.

Le Père Drullières passa, à Roxbury, deux jours chez le Révérend John Elliot, dont on a déjà parlé. Le Révérend M. Elliot voulait même le garder pour passer l'hiver avec lui, et le Père jésuite et le ministre puritain restèrent bons amis. C'était un grand sujet de curiosité pour les descendants des pèlerins non conformistes que la présence d'un jésuite au milieu d'eux, et d'un jésuite ambassadeur surtout.

Le Père Drullières revint à Québec avec son compagnon de voyage sans avoir rien conclu.

Le printemps suivant, 20 Juin 1651, le Conseil de Québec chargea, par un ordre spécial, un de ses membres, M. Godefroy, d'aller reprendre les négociations, accompagné du Père Drullières.

Le Conseil de Québec était alors quelque peu différent dans sa composition de celui dont nous avons parlé ; il était formé de M. D'Aillebout, du Père Lalemant et de MM. de Mazé, de Ménoil et Jean Paul Godefroy (membre du premier conseil).

Le Conseil de Québec, dans sa lettre aux autorités anglaises, pria ces autorités de vouloir recevoir M. Godefroy comme membre du Conseil et le Père Drullières comme prédicateur de l'Évangile. Ces ambassadeurs furent bien reçus ; mais les Anglais, ne voulant pas entrer en guerre avec les Iroquois et ne s'occupant pas du tout de protéger les autres nations sauvages, n'accédèrent point aux propositions, et les négociations furent abandonnées. Quant aux relations des Anglais avec les Sauvages, le Père Drullières peint d'un mot leur nature : “ Les Anglais, dit-il, ont la main heureuse pour détruire les Sauvages.”

Dès l'automne, 1651, M. Godefroy revint à Québec ; le Père demeura chez les Abénaquis comme missionnaire.

Les Hurons nouvellement descendus de l'île Manitouline, avait grossi le nombre des Hurons présents à Québec, et il fallut songer à les établir. On ne vit pas d'endroit plus propice que l'île d'Orléans. Le nouvel établissement fut créé au bout de l'île, du côté du midi, dans le voisinage de l'endroit qui sert aujourd'hui de débarcadère aux petits vapeurs traversiers. On construisit un petit fort qui a donné à ce lieu le nom d'Anse du

Fort, et on partagea le terrain entre les chefs de famille, chacun ayant à peu près un arpent en superficie de terre à cultiver. Les Hurons semèrent du maïs, et, dès la première année, ils eurent une excellente récolte qui put suffire à leurs besoins. Les Hurons résidèrent à l'Anse du Fort pendant environ dix années.

L'odeur des Hurons semblait attirer les Iroquois, et bientôt on les vit apparaître autour de Québec et aller attaquer l'établissement de l'Île d'Orléans. Les habitants étaient sans cesse dans les alarmes; les Iroquois étaient partout cachés et souvent la nuit les aboiments des chiens annonçaient leur présence dans le voisinage des fermes. Ces barbares tiraient même à balles dans les maisons. Deux Français du nom de Pinel furent un jour surpris à l'ouvrage par des Iroquois dans le voisinage immédiat de la côte de Sillery; pour ne pas tomber dans leurs mains ils se précipitèrent du haut en bas du cap; mais heureusement que leur chute ne leur fit aucun mal et ils donnèrent l'alarme.

Pour parer à toute éventualité, on construisit en divers endroits de petits forts passagers pour servir de refuge au besoin. Cette pratique suivie plus tard dans les campagnes a fait que, dans plusieurs endroits du pays, on appelle encore le fort le village d'une paroisse.

(A continuer.)

EDUCATION.

Quelques principes fondamentaux de l'Éducation.

(Suite et Fin.)

§ VII.—*Il ne faut pas tolérer qu'en présence de l'enfant on se permette des expressions libres, ou des gestes équivoques ou contraires à la modestie.*

Nous comprenons la difficulté de prévenir toujours un inconvenient aussi grave que celui dont il est ici question; tout ce que nous pouvons faire, c'est de donner quelques conseils aux parents et aux instituteurs qui, malgré eux, se trouvent avec leurs élèves dans une de ces positions délicates. En pareille occurrence, manifestez hautement et librement votre opinion sur ces propos équivoques, plutôt que de chercher à dissimuler, à cacher le poison dans la vue de prémunir votre enfant contre sa pernicieuse influence; mieux vaudra, nous le répétons, dire sans hésiter qu'une telle conversation ne convient pas à des personnes honnêtes et vertueuses, qu'il est honteux de tenir un tel langage, de professer de semblables propos. Si cependant les circonstances ne vous permettaient pas d'agir ainsi, il ne vous resterait qu'à vous abstenir de toute marque d'approbation ou d'improbation, et à diriger la conversation vers un sujet plus convenable.

§ VIII.—*Il ne faut pas souffrir non plus que l'enfant lui-même profère des paroles triviales ou mensongères.*

Les mauvaises paroles sont les précurseurs du vice. Lorsque vous entendrez votre enfant s'exprimer légèrement, se plaire à répéter des expressions équivoques, de mauvaises plaisanteries ou des contes enfantés par sa fantaisie, des propos malveillants, exagérés, etc., reprenez-le au moment même où de tels abus se commettent. En pareil cas, il faut être vigilant, avoir à sa disposition des moyens propres à éveiller le sentiment d'honneur, et faire un appel à la conscience de l'enfant. Pour l'empêcher de contracter de mauvaises habitudes de cette nature, il faut déployer une active surveillance, l'occuper convenablement et le soustraire à tout contact avec d'autres enfants mal élevés. "Quiconque est capable de mentir, a dit Fénelon, est indigne d'être compté au nombre des hommes."

§ IX.—*Il ne faut pas toujours céder aux caprices de l'enfant.*

Ne le laissez jamais agir selon sa petite tête, et ne lui permettez sous aucun prétexte de faire ce que vous lui avez

défendu. Gardez-vous surtout de céder à ses pleurs, à ses cris, ou, pis encore, à ses mutineries, à ses bouderies. Ne permettez pas qu'il se mette à pleurer, si ce n'est en cas de maladie, d'accident, ou lorsqu'il en aura un motif réel. Dans ces derniers cas, hâtez-vous d'essuyer ses larmes et de lui offrir du soulagement pour lui montrer que ses douleurs sont pour vous aussi de véritables souffrances.

§ X.—*Il faut encourager l'enfant continuellement et sans relâche.*

Les enfants ressemblent aux montres, qui s'arrêtent lorsqu'on oublie de les remonter; abandonnés à eux-mêmes, ils ne font rien. Si donc vous voulez rendre votre enfant actif et apte à remplir ses devoirs, il ne faut pas l'abandonner à ses propres inspirations, à ses penchants. C'est à vous de le diriger convenablement, de lui faire sans relâche sentir la surveillance qui pèse sur ses moindres actions, de l'aiguillonner quand il ralentit sa marche, et de le maintenir dans la bonne voie lorsqu'il tend à s'en écarter quelque peu.

L'émulation serait sans doute inutile, si les hommes pouvaient toujours agir par le pur amour du devoir; mais bien que ce motif doive être le principal, ne faisons pas orgueilleusement abstraction de nos misères; à nos passions mauvaises opposons toutes les résistances qui sont bonnes en elles-mêmes; appuyons-nous sur tout ce qui nous peut soutenir et défendre; le contraire serait présomption et témérité. Personne n'a songé à nier l'influence du bon exemple; n'est-ce donc pas l'émulation qui lui donne de l'efficacité? (1)

(1) A. Rendu.

TH. BRAUN.

(Cours de Pédagogie.)

De la Calligraphie.

NL.

DES TEXTES DES MODÈLES.

On a dit souvent que beaucoup d'instituteurs ne voient dans l'enseignement de l'écriture que des pleins, des courbes, des déliés, en un mot que des formes, et, par suite, ne tiennent aucun parti de cet enseignement au profit de l'éducation intellectuelle et morale des élèves.

On ajoute que la plupart des maîtres mettent sous les yeux des enfants des modèles ne contenant que de ridicules groupes de lettres, des mots étranges, des phrases vides de sens, des textes insignifiants et parfois dangereux même, enfin, rien qui soit propre à éclairer l'intelligence, à former le cœur, à élever l'âme.

Il est bien vrai que trop d'instituteurs donnent encore leurs leçons comme des professeurs spéciaux de calligraphie, c'est-à-dire qu'ils oublient que l'écriture doit, au plus tôt et avant tout, servir d'auxiliaire au calcul et à l'orthographe. Il est également vrai qu'un grand nombre de maîtres, aussi dévoués cependant qu'éclairés, continuent à faire copier à leurs élèves des exemples dont le texte n'est pas plus instructif qu'intéressant.

Les reproches auxquels donnent encore lieu la manière d'enseigner l'écriture dans les écoles, ainsi que les textes des modèles, paraissent donc bien fondés; mais doivent-ils être adressés seulement aux instituteurs? Un maître n'est-il pas, d'une part, disposé à enseigner l'écriture comme elle lui a été démontée? et, de l'autre, n'est-il pas engagé, même par la question d'intérêt, à employer les modèles que présente la méthode qu'il a choisie, et dont l'usage lui est conseillé par l'approbation de l'autorité supérieure?

Les méthodes approuvées devraient se recommander autant par la partie morale que par la partie pratique; tous les maîtres devraient être par elles bien guidés, heureusement inspirés, et les élèves non moins bien conseillés par les préceptes qu'utilement dirigés par la forme graphique. Mais il en est tout autrement.

Depuis 1835, il n'a été approuvé par l'autorité supérieure, en France, que deux méthodes d'écriture nouvelles: une seule a une partie morale bien déterminée.

On se tromperait en pensant que l'autorité supérieure n'aurait pas dû favoriser, par son suffrage, l'introduction dans l'enseigne-

ment de méthodes dont les applications sont ou insuffisantes ou mal choisies ; car une méthode d'écriture ne doit pas avoir nécessairement une partie morale ; elle peut ne contenir que les modèles nécessaires pour que l'élève arrive graduellement et au plus tôt à l'expéditive ; elle peut même ne pas renfermer une seule phrase, par conséquent ni un précepte, ni une vérité morale ou religieuse.

Il fallait avant tout assurer à chaque maître le moyen d'enseigner à écrire : un guide lui était nécessaire, non moins sous le rapport du genre d'écriture à donner aux élèves, que sous celui de la manière de procéder dans ses leçons.

Mais quand une méthode d'écriture est spécialement destinée aux écoles, elle doit présenter d'autres conditions. Dans l'enseignement particulier, les leçons d'écriture ne durent guère que quelques mois ; dans les classes, au contraire, elles durent nécessairement quelques années. Il convient donc qu'une méthode appropriée à l'enseignement public renferme outre les modèles de principes, de nombreux modèles d'application ; et, de plus, que ces modèles intéressent les élèves par la variété des textes et par la forme des préceptes. Ces conditions résultent autant de l'intérêt des progrès en écriture que de celui de l'éducation morale. Comment le maître le plus dévoué, celui même qui sait faire aimer ses leçons à ses élèves, réussirait-il autrement à leur faire trouver de l'intérêt à ne copier que des lettres, à n'imiter que des formes pendant des années entières ?

Ce n'est le plus souvent que parce que les leçons aux élèves avancés n'inspirent que de l'ennui et du dégoût, que l'on voit dans certaines écoles de belles et bonnes écritures devenir, aussitôt que la forme a cessé d'avoir du charme, peu à peu négligées, et, par suite, irrégulières, mauvaises et parfois méconnaissables.

Les leçons de Calligraphie données dans un esprit de moralisation, présentent un enseignement bien différent de celui que les instituteurs ont depuis longtemps pour guide ; mais qui, pour être nouveau, n'est pas moins provoqué par le règlement adopté aujourd'hui pour toutes les écoles publiques, et désiré, attendu par les autorités les plus éminentes.

« Les enfants, dit M. de Gerando, dans son *Cours normal des Instituteurs primaires*, trouvent du plaisir à concevoir clairement une chose ; ils goûtent la joie du succès. Si, en exerçant vos élèves à l'écriture, vous leur donnez à écrire, au lieu de ces mots insignifiants que les maîtres d'écriture semblent affectionner de prédilection pour ce qu'ils appellent des *exemples*, si vous leur donnez un mot, une phrase qui leur retrace quelque idée familière et intéressante, qui leur peigne un discours dont ils aimeraient à s'entretenir, alors, au lieu du dégoût que leur inspirait une exécution toute mécanique, vous les verrez prendre plaisir à voir sortir de leur plume l'image de leur propre pensée. »

Dans ses *Lettres sur la profession d'instituteur*, M. Théry, directeur d'Académie, s'exprime en ces termes :

« Je termine par un conseil auquel je voudrais pouvoir donner le poids et la force d'un ordre : n'exercez jamais les enfants à écrire des phrases nulles ou banales ; que vos exemples expriment des vérités religieuses et morales, des recommandations utiles ; que l'enseignement de l'écriture ne soit pas plus dépouillé que toute autre partie de l'instruction de ce sens moral et pratique qui convient à tout aliment de l'intelligence. Renvoyez aux instituteurs de dixième ordre la manie de faire écrire des mots incommensurables et à peine français, parce qu'ils ont le mérite de renfermer une collection assez complète de difficultés matérielles. Laissez-les se flatter d'avoir appris à tracer victorieusement les *m*, parce qu'ils auront fait copier *même*ment vingt fois de suite. Vous, mon ami, visez plus haut ! Souvenez-vous, non-seulement que vous enseignez à écrire, mais que, même en enseignant à écrire, vous formez des hommes et vous préparez des chrétiens ! »

En 1854, M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, a dit :

« La seule, la véritable école populaire est celle où tous les éléments d'étude servent à la culture de l'âme et où l'enfant s'améliore par les choses qu'il apprend, et par la manière dont il les apprend. »

Du genre et de la forme des préceptes.—Pour faire mieux qu'on n'a fait jusqu'ici, ce ne serait pas assez que de donner des textes à copier aux élèves, même de bons textes ; il faut que les préceptes aient entre eux de la liaison, ainsi que cela existe dans les principes de tout bon ouvrage, qu'ils soient appropriés à l'enfance et à la jeunesse, et de plus gradués selon l'âge des élèves auxquels ils sont destinés.

Quel intérêt peuvent présenter aux enfants ces sentences sans suite, sans liaison entre elles et au-dessus de leur intelligence, qu'un trop grand nombre d'élèves sont encore condamnés à copier

des mois entiers, même des années entières ? ainsi que ces *sujets sévères*, également au-dessus de leur portée, soit par la profondeur du sens, soit par la richesse du style ?

Quelle instruction peuvent encore offrir aux enfants de bons textes mêmes si les conseils n'en peuvent facilement être ni saisis, ni compris, ni retenus ?

Il importe donc avant tout de choisir, pour le fond des exemples, des sujets qui, en retraçant aux enfants des idées familières exprimées avec simplicité et naïveté, puissent réellement les intéresser, les instruire et leur faire goûter la joie la plus salutaire, celle que font toujours éprouver des leçons attrayantes et comprises.

Quels sujets doivent donc être traités dans des exemples d'écriture ? car il importe encore que tous redissent aux élèves ce qu'ils entendent de la bouche même de leur maître : la copie n'en sera que plus intéressante et la lecture que plus profitable.

Nous avons tous des devoirs à remplir envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes. Voilà le plan qu'il convient de suivre dans des modèles formant une suite et destinés à l'enseignement dans les écoles. Il doit être celui de tout bon ouvrage d'éducation. Quoi de plus capable de captiver l'attention des enfants, de toucher leurs jeunes cœurs, que de leur parler, même pas les modèles d'écriture, de Dieu, de leurs parents, de leurs frères et sœurs, de leurs condisciples, etc. !

Pour des modèles d'écriture, les sujets familiers et capables d'éclairer les enfants sur leurs devoirs, de faire naître ou de développer chez eux des sentiments, de les pénétrer de respect et de soumission, d'amour et de reconnaissance pour Dieu, et par suite, pour leurs familles, et pour toutes les personnes qui s'intéressent à leur éducation, seront certainement trouvés préférables à ces sujets qui ne s'adressent qu'à la mémoire ou à l'imagination, sans parler ni à la conscience, ni au cœur, ni à l'âme.

Outre les leçons ayant en vue de disposer les enfants à l'amour et à la pratique des vertus chrétiennes et sociales, on peut, on doit même leur donner, dans quelques modèles, des préceptes de politesse et d'hygiène, comme résumés des recommandations journalières du maître. Tout autre sujet, comme des notions de géographie, d'histoire, de physique, etc., ne me paraît devoir être pour l'éducation morale des enfants, que d'une inutilité sinon nulle, du moins bien secondaire.

On comprend dès lors que le choix des sujets n'est pas indifférent ; il ne saurait suffire, en effet, ainsi que cela se pratique, de prendre les textes des modèles dans un ouvrage quelconque, ni, par conséquent, de les rédiger légèrement.

Il n'est pas donné à tout le monde d'exprimer avec simplicité, clarté et justesse une pensée renfermant un précepte, une vérité morale ou religieuse. Aussi est-il de bons ouvrages d'éducation même où se trouvent des pensées ou maximes inexactes, fausses, et dont la morale est sinon mauvaise, du moins indifférente.

Il est tel recueil de maximes dont les neuf dixièmes ne conviennent ni pour des enfants, ni pour des adultes.

« Vous prendrez garde, a dit Son Eminence le Cardinal-Archevêque Donnet, à ce que les modèles d'écriture placés sous les yeux des élèves ne contiennent que des préceptes moraux, des citations à leur portée. Vous veillerez à ce que la semence jetée dans les âmes jeunes et pures soient de bonne qualité. Un fêtu enflamme l'œil ; un mot peut pervertir une intelligence, une ligne fausser l'esprit, corrompre l'âme. »

De la manière d'appliquer des modèles.—Les jeunes élèves, préoccupés des principes et de la forme des lettres qui les frappent d'abord tout naturellement, donnent, en général, peu d'attention au sens des phrases, aussi bien qu'à l'orthographe des mots ; il est même des élèves intelligents et de tout âge qui, après avoir copié un modèle pendant quinze jours, et souvent plus longtemps, ne peuvent ni en reproduire les premières lignes de mémoire, ni en écrire seulement correctement quelques mots. Il résulterait donc encore nécessairement avec les meilleurs exemples, — si l'on se bornait à ne demander à l'élève qu'une imitation exacte sous le rapport de la forme graphique, perte non-seulement pour la morale, mais perte encore pour la culture de la mémoire, pour le développement de l'intelligence et pour l'étude de l'orthographe. Dispensé du travail d'analyse, si capable de communiquer un esprit d'observation et de réflexion, l'enfant ne peut plus acquérir aussi facilement ni aussi sûrement l'habitude de bien voir les mots, d'en remarquer et retenir les lettres. Au contraire, cette habitude précieuse, cette préparation qui doit être encore si avantageuse aux succès des exercices subséquents de grammaire, il la prendra nécessairement sans peine s'il est tout simplement averti, chaque lundi, en recevant un modèle, qu'il sera obligé de l'écrire de mémoire à la fin de la semaine, et qu'il n'en recevra un nouveau qu'autant qu'il aura reproduit d'une manière satisfaisante le texte qui lui est remis. Dès lors, un intérêt puissant, celui de la nou-

veauté et de l'avancement, est offert à l'enfant; non-seulement il est tenu d'observer au *trait*, une *liaison*, mais encore de lire attentivement tous les jours chaque mot de son modèle, d'en remarquer les lettres, d'en étudier le texte et de le graver dans son esprit. En même temps que l'attention de l'élève se fixe bien, de la sorte, même sur l'orthographe, que sa mémoire s'exerce graduellement à retenir ce qu'il copie, qu'il prend encore seul à chaque exercice d'écriture une bonne leçon de lecture manuscrite, l'instituteur peut voir, en outre, pénétrer successivement dans l'esprit des enfants de nombreux textes, une sorte de code de morale et de religion, des milliers de mots usuels, et ce qui est peut-être plus avantageux encore, prendre tous, de bonne heure, des habitudes d'attention et de réflexion.

Un maître ne doit jamais perdre de vue, en donnant ses leçons, que l'écriture prépare directement les élèves au calcul, à l'orthographe dont les exercices réclament non-seulement du goût, des habitudes de propreté, mais encore une manière intelligente de travailler.

De l'étendue des textes.—Ce point a également son importance; mal entendu, le travail de la copie serait au-dessus de la force des élèves, et les instituteurs pourraient ne pas retirer tous les avantages possibles des meilleurs textes.

Trop longs, les textes fatiguent l'attention des enfants, et leur mémoire ne les retiendrait ni facilement ni sûrement.

Pour assurer aux élèves toute la facilité désirable, et au maître tout le succès possible, il est encore nécessaire que les modèles ne contiennent d'abord que des phrases d'une ligne, de deux lignes, de trois lignes, et ensuite seulement des textes de quatre, cinq, six lignes, et ainsi graduellement, mais jusqu'à une douzaine de lignes au plus, surtout si les exemples sont en une écriture.

Il y a toujours inconvénient à ce que les élèves ne puissent copier leur modèle en entier pendant le temps fixé pour la leçon d'écriture; il y a, au contraire, toujours avantage à ce qu'ils l'écrivent, et en méditent plusieurs fois les conseils ou les maximes.

Composé, gradué et appliqué comme il est dit, le modèle d'écriture doit devenir un moyen sûr d'éducation, non moins favorable à l'enseignement même de la Calligraphie qu'à la première instruction de l'enfance: ce sera pour tout maître dévoué un précieux auxiliaire.

J. TAULET.

(Conférences sur l'Écriture.)

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

EXERCICE DE GRAMMAIRE.

Remarques sur les Adjectifs.

DEUTÈME.

De Pavis de tous les archéologues, la tour de Saint-Germain-lez-Prés est un débris précieusement de l'édifice élevé, en 513, par Childébert Ier, fils de Clovis. Ce prince, accompagné de Clotaire, était allé en Espagne faire la guerre aux Visigoths. Les deux rois, ayant réuni leurs forces, assiégèrent Saragosse qu'ils réduisirent à l'extrémité. Abandonnés à eux-mêmes, les habitants acceptèrent avec joie les conditions imposées par Childébert et Clotaire, à savoir: que l'arianisme serait entièrement banni d'Espagne, et qu'on leur donnerait la tunique de saint Vincent. C'est alors que Childébert rentra solennellement à Paris, apportant avec lui la précieuse relique et une croix enlevée à Tolède. Pour déposer ces saints trophées, le roi résolut d'élever une basilique et un monastère. Sur l'emplacement choisi à dessein par le prince, l'on voyait encore des débris d'un temple consacré à la déesse Isis. Childébert voulait ainsi faire succéder le culte du Dieu du ciel à celui des fausses divinités de la terre.

L'édifice construit en l'honneur de saint Vincent, martyr, et de la sainte croix, fut dédié par saint Germain, le 23 décembre, 558. Le saint évêque fit bâtir, au midi de l'édifice consacré à saint Vincent, un oratoire sous l'invocation de saint Symphorien, où plus tard il fut, lui-même, inhumé. Dans plusieurs actes des VII^e et VIII^e siècles, on nomme cette abbaye « la basilique de Saint-Germain et de Saint-Vincent. » Le 25 juillet, 751, en présence de Pepin et de ses deux fils, Carloman et Charles, le corps de saint Germain, qu'on avait exhumé de la chapelle de Saint-Symphorien, fut déposé dans la grande église au rond-point du sanctuaire. Les vertus du saint homme et la dévotion du peuple conservèrent à l'église et à l'abbaye le seul nom de Saint-Germain.

Exercices.

Qu'est-ce que ce mot *lez* dans *Saint-Germain-lez-Prés*?—*Lez* est une ancienne préposition qui signifie *près de*, à côté de. *Saint-Germain-lez-Prés* signifie *Saint-Germain bâti à côté ou près des prés*. En effet, pendant longtemps cette église fut extérieure à Paris, au lieu que Saint-Germain l'Auxerrois était dans la ville.

Ne remplace-t-on pas souvent ce mot par un autre?—On le remplace aujourd'hui par *des* ou par *les*, ce qui fait fort souvent un faux sens, et quelquefois un barbarisme. Il faudrait conserver les vieilles locutions telles qu'elles étaient.

Qu'est-ce que *leurs* dans *leurs forces*?—C'est un adjectif possessif de la troisième personne.

Est-il bien employé ici?—Oui, puisqu'il se rapporte à des personnes, et qui sont d'ailleurs sujets de phrase.

Quel est l'adjectif éponymique compris dans *qu'ils*?—C'est *que*, du singulier et au féminin comme se rapportant à *Saragosse*.

Pourquoi est-ce *que* et non pas *qui*?—Parce que c'est le complément direct de *réduisirent*.

Qu'est-ce que *leur* dans *on leur donnerait*?—C'est le pronom direct de la troisième personne du pluriel, complément indirect de *donnerait*.

Quel est le complément direct de ce même verbe?—C'est la tunique de saint Vincent.

Qu'est-ce que *des débris* dans *on voyait encore des débris*?—C'est le complément direct de *on voyait*.

Comment le complément est-il direct quand l'article est contracté?—L'article *des* est pris ici dans le sens partitif, c'est-à-dire qu'il signifie *quelques débris*.

Des est-il pris dans le même sens dans *celui des fausses divinités*?—Non, ici la préposition conserve son sens; *des* est pour *de les*, et *de* est nécessaire dans la phrase comme dans l'analyse.

Qu'est-ce que *Saint-Germain, Saint-Vincent, Saint-Symphorien*?—Ce sont des noms propres composés.

Qu'est-ce que *rond-point*?—*Rond-point* est un nom commun, composé d'un adjectif et d'un substantif.

Composition grammaticale.

Faites des phrases où les articles soient pris dans le sens partitif devant des noms singuliers ou pluriels.—Donnez-moi du vin; donnez-nous des fourchettes; voulez-vous du sucre, de la mélasse?

Faites des phrases où le nom soit précédé d'un adjectif et toujours dans le sens partitif.—J'ai acheté de bon vin; ce marchand a de bons vins; voilà de bonne toile ou de bonnes toiles.

Faites des phrases où les adjectifs possessifs *son, sa, ses*, soient bien employés.—Quand mon ami fut parti, je trouvai ses gants et son mouchoir sur un fauteuil; un vieillard ayant ordonné que la moitié de sa fortune serait donnée aux pauvres, ses héritiers respectèrent sa volonté.

Faites des phrases où cet adjectif soit mis mal à propos, et dites comment il faudrait s'exprimer.—La grêle étant tombée, j'ai vu ses marques sur les fruits, dites: j'en ai vu les marques; une brebis ayant passé près d'un buisson épineux, j'ai trouvé sa laine sur quelques branches, dites: j'en ai trouvé la laine, etc.

Pourrait-on employer correctement *son, sa, ses* avec le mot *brebis*?—Oui, il suffirait que *brebis* fût sujet de la phrase. Une brebis ayant passé près d'un buisson y a laissé sa laine.

Employez le mot *tout* dans le sens d'entièrement, avec les adjectifs *neuf, taché, usé*, et les noms *table* et *fauteuil* au singulier et au pluriel. Ce fauteuil est tout neuf, tout taché, tout usé; ces fauteuils sont tout neufs, tout tachés, tout usés; cette table est toute neuve, toute tachée, tout usée; ces tables sont toutes neuves, toutes tachées, tout usées.

Sujet de Composition.

ALTERNATIVE DU JOUR ET DE LA NUIT.

Phénomène magnifique et bienfaisant, l'alternative du jour et de la nuit nous sollicite tour à tour au mouvement et au repos, en nous ménageant, sous ce double et inverse rapport, les conditions les plus favorables et les mieux assorties.

Et d'abord, il fallait que la transition de la nuit au jour et du jour à la nuit fût doncement graduée, car nos yeux veulent être préparés à la lumière intense comme à la pleine obscurité. Or, voyez par quelles nuances alternatives procède le soleil. Son action commence par les lueurs naissantes de l'aurore et finit par les rayons affaiblis du crépuscule.

Il fallait, de plus, que l'aspect de la terre variât sans cesse, pour que le phénomène quotidien ne fût point monotone dans sa périodique uniformité. Aussi remarquez avec quel ordre, quelle précaution, et, pour ainsi dire, avec quelle condescendance la métamorphose s'accomplit.

A peine le coq, qui doit annoncer la venue du jour, a-t-il jeté sa première clameur, peu à peu l'horizon s'éveille, et, successivement, tout s'épanouit ou se ment; depuis le liseron de nos champs jusqu'au lilas de nos jardins, depuis le merle de nos bois jusqu'au moineau de nos maisons. Et que de charmes déjà dans ce petit lever de la nature! L'air est frais et parfumé; sur les épinus du chardon la rosée pose des saphirs, des topazes, des émeraudes; dans la charmille, avant de partir, la fauvette caresse sa jeune famille, tandis que l'hirondelle, au gazouillement de la sienne, décrit au loin ses courbes gracieuses; sur tous les points, de nouvelles fleurs se groupent en bouquets, une foule d'oiseaux s'égayent dans le bocage, et des milliers d'insectes, sur le gazon, scintillent comme des rubis.

N'essayez pas de définir toutes ces formes, toutes ces couleurs, de signaler tous ces embellissements, de compter toutes ces provisions, tous ces convives; car, à chaque instant et avec profusion, la terre se pare, s'enrichit et s'anime. Des papillons égayamment vêtus se balancent dans l'atmosphère, et des poissons argentés s'amuse dans le lac; la baie se festonne en guirlandes, et, depuis la vallée jusqu'à la montagne, chaque arbre, couvert de fruits, est une cité aérienne peuplée d'hôtes aussi divers par le type et par la vestiture que par la voix et par l'instinct.

N'essayez pas surtout d'analyser toutes ces perspectives; car, à mesure que la lumière exalte ses rayons, les teintes deviennent plus nombreuses et plus vives, comme aussi le mouvement, de plus en plus s'accroît et s'étend; depuis l'âne, qui, d'un pas soumis, porte le bât sur le chemin, jusqu'au chamois indépendant qui bondit tout à l'aise sur la crête des rochers. Et, tandis que la baleine, dans l'Océan, fait son écumeux sillage, la frégate glisse au-dessus des flots sans les toucher, et des mollusques diaphanes voguent à la surface des eaux avec leur nacelle nacrée et leurs rames purpurines.

Enfin l'astre du jour, radieux de sa magnifique influence, revêt graduellement tout son éclat; le ciel et la mer, aux confins de l'horizon, se confondent en une même teinte azurée. La scène est prête, car la plaine a partout achevé sa parure, et sur la roche granitique l'acanthé a mis ses veites rosaces comme un architecte ses décors.

Mais, pour qui tous ses ornements, tous ces parfums, tous ces concerts? Pour qui toutes ces fleurs, toutes ces richesses? Pour qui toutes ces plantes et tous ces animaux? Pour l'homme, et pour lui seul, car lui seul peut admirer.

Dès qu'il se montre, voyez comme tout reconnaît et salue sa souveraineté. Le chien interroge son moindre geste pour y prendre ses ordres, et le cheval hennit d'impatience pour les exécuter. Le bœuf, pour le servir, s'attelle docilement à la charrue, et la vache se rend joyeuse au pâturage pour lui rapporter un lait plus savoureux. Afin de répondre à ses besoins et même à ses désirs, la chèvre et la brebis lui préparent leur belle toison, et la poule et la cane leur nombreuse couvée; l'abeille va sur les monts recueillir la cire et le miel, tandis que le bombyx, aux branches du mûrier, a déjà filé sa coque soyeuse; et l'eider, au sommet de la falaise, se déponille d'un duvet précieux, pendant que l'avicule fabrique des perles au fond des mers.

Tout se dispose à l'envi pour concourir à son bien-être ou pour lui plaire.

L'atmosphère se courbe en dôme transparent au-dessus de sa tête, pendant que le ruisseau passe, souriant, à ses pieds; la fontaine lui présente sa coupe limpide; la forêt, ses arcades ombreuses; la vigne, sa grappe sucrée; la colline, sa charmante étagère; l'espallier, ses fruits exquis; et le maronnier, dans les parcs, arrondit son vaste feuillage, tandis que le palmier s'élève en svelte colonne, pavoiant sa cime verdoyante comme un signal dans le désert. Toutes les fleurs rivalisent de grâce, d'arôme et de couleur; le bluet tourne vers lui sa corolle d'azur; l'oranger, son fruit d'or, et le lis, son calice d'argent. Le faisan lui envoie ses reflets métalliques, le paon étale devant lui les plumes légères de son diadème et les plumes somptueuses de sa queue, tandis que, messagère invisible, la brise, qui berce les arbustes et les fleurs, lui apporte à la fois et les vapeurs embaumées de la rose et les sons mélodieux du rossignol. Et remarquez ici une de ces harmonies de détails qui se manifestent à tout instant. Le rossignol, prince du chant, n'ayant de charme que pour l'oreille, et le paon, le plus beau des gallinacés, n'intéressant que le regard, voyez, dans ses rapports avec nos sens, comme diffère leur instinct: le rossignol se cache et se fait entendre, le paon se montre et se tait.

Que l'homme jouisse donc, sans partage, de tant de faveurs qui ne sont faites que pour lui.

Toutefois, les sensations les plus suaves fatigueraient assez vite ses organes, si elles étaient trop continues; il faut donc à ses plaisirs une intermittence convenable. Aussi voyez, à mesure que, sur tous les points de l'horizon, les premiers silences de la nuit se mêlent et se substituent au derniers murmures du jour, voyez comme peu à peu la scène change. Déjà le liseron replie sa corolle, tandis que la belle-de-nuit développe la sienne. Par degrés insensibles, les fleurs les plus brillantes s'inclinent et se ferment, tandis que d'autres, plus ternes, s'ouvrent pour les remplacer. Aux papillons richement costumés succèdent partout de sombres phalènes; l'araignée prévoyante, après avoir réparé sa toile, se recueille dans le tube moelleux qui, tour à tour, lui sert de refuge ou d'affût; la coccinelle tachetée se blottit dans les sépales d'un calice, et l'étonnant puceron dans le pli d'une feuille. Déjà l'alouette a rallié ses petits, et la poule, avec les siens, a repris au perchoir sa place accoutumée; le canard regagne à pas lents sa basse-cour, et le passereau, plus rapide, a retrouvé son toit. Les agneaux se groupent autour de leur mère, qui paisiblement les ramène au logis. Reconduits à leur litière, le bœuf, l'âne et le cheval se délassent de leur fatigue, calmes, nourris et abrités; et le chien, rentré dans sa niche, permet au chat d'exécuter sa ronde silencieuse. Avertis par la dégradation successive de la lumière, les animaux chasseurs peuvent revenir à propos de leur course lointaine, et les espèces voyageuses ont aussi le temps de choisir leur station.

Cependant, de plus en plus, le jour baisse, les formes s'effacent ainsi que les couleurs, le mouvement diminue, le bruit cesse; tout invite l'homme au repos: l'homme s'endort, et la nuit commence.

Alors, le lièvre, rassuré, quitte son gîte et se promène dans les guérets; la fouine, si prudente, sort tranquille de son terrier; la chauve-souris vient prendre dans l'air les fonctions de l'hirondelle qui s'est retirée; la rainette, qui n'a plus à craindre le bec du canard, saute avec légèreté sur la mousse, ou nage avec prestesse dans le ruisseau; le ver luisant, dans les sentiers, illumine les buissons; et, sous le sol, la taupe infatigable creuse et balaye ses galeries. Quelques cris rares et lointains se produisent encore: le grillon chante au seuil de sa demeure, le hibou sur ses ruines, et la grenouille dans son marais; mais, privés de la présence du maître, qui ne doit presque jamais ni les entendre, ni les voir, les animaux nocturnes portent, dans leur voix, la tristesse, et, dans leur livrée, le deuil. Et pourtant, ne vous y trompez pas, chacun de ces êtres a son office à remplir, et plus ou moins directement, tous nous sont utiles, quoique leurs services soient souvent ignorés et parfois méconnus.

Enfin la nuit règne et le mouvement paraît mourir sur tous les points; si tout s'apaise aussi dans l'Océan, sa surface lisse est alors une sorte de glace immense où les étoiles, de loin, semblent se voir, comme la lune, de près, vient s'y mirer.

La puissance végétative s'assoupit elle-même. Soustraite à son principe excitateur, elle ralentit et suspend son action. Presque toutes les plantes s'endorment, chacune dans une position qui lui est propre, et, pour ainsi dire, avec des précautions particulières: depuis le lotus, qui entoure sa fleur de trois bractées, comme d'un triple rideau, jusqu'à la sensitive, qui contracte toutes ses feuilles pour offrir au vent moins de surface.

Toutefois, la nuit n'a pas seulement pour fonction de détendre, pour les rénover, les forces végétatives, elle doit encore restreindre l'évaporation et condenser même plus ou moins les vapeurs atmosphériques. Sans elle, en effet, le ruisseau serait tari dans sa source, et le lac ne pourrait maintenir son niveau; sans elle, plus de brise dans l'air, plus de rosé dans la prairie, plus de verdure dans les champs; sur l'horizon desséché, plus de végétation; et, dès lors, plus de vie. Ainsi, par l'intervention salutaire de la nuit, tout se rafraîchit, se repose et se relait.

Mais, tandis que l'homme renouvelle dans le sommeil toutes ses facultés, ses communications avec le Créateur ne sont point interrompues, car il est des âmes choisies qui prient dans la retraite; et, dans le monde physique même, il est une intelligence d'élite qui veille pour contempler. Ce savant, c'est l'astronome. Et remarquez comme son heure est bien venue. Le soleil a disparu pour ne pas éblouir son regard, pour permettre à son télescope de mieux saisir, jusque dans les profondeurs indéfinies de l'espace, ces globes innombrables dont il étudie le mouvement, la distance et les lois. Laissons-le s'extasier aux splendeurs du firmament, qui lui révèle et qui lui dicte ce qu'il doit ensuite nous transmettre; car le génie, quand il sait être digne de son noble privilège, est le secrétaire même de Dieu.

Du reste, qui que vous soyez, la nuit a pour vous d'autres prodiges, qui ne vous demandent guère qu'un peu d'attention. En effet, si les magnificences du jour semblent faites pour ravir les

esprits même les plus superficiels, les merveilles de la nuit sont réservées aux intelligences méditatives et recueillies. C'est ainsi que la science est stupéfaite en présence d'une chauve-souris, dont la membrane alaire est tellement sensible qu'elle touche à distance et qu'elle gouverne le vol sans le secours des yeux; et l'acoustique n'ose compter les milliers de vibrations qu'exigent, par seconde, les notes si aiguës de ce mammifère si petit et si dédaigné. Le naturaliste, à son tour, s'arrête avec surprise devant une taupe, ne sachant s'il doit le plus admirer ou l'exiguité de cet œil presque invisible ou la conformation de cette patte si propre à fouir. Et vous-même, parmi ces crapauds que le vulgaire écrase sous le poids du mépris, examinez un moment ce pipa. A travers sa peau transparente, observez le casier géométrique que présente son dos. Vous croyez d'abord n'y voir que des taches nettement circonscrites; mais, si vous attendez quelques instants, l'eau va rompre doucement cette enveloppe si fine, et chacun de ces compartiments est une cellule d'où sort à l'improviste un petit être qui, tout aussitôt, nage avec vitesse, choisit sa nourriture, et se suffit enfin sans avoir rien appris. Et si, le suivant encore dans ses évolutions, vous l'apercevez qui s'esquive et se dérobe sous la vase, c'est qu'il est prévenu, par un secret avis, que bientôt la nuit va finir. En effet, quelques faibles rayons commencent à poindre vers l'Orient, et déjà les pompes du jour nouveau se préparent pour le réveil de l'homme.

Ainsi, dans cette alternative régulière du jour et de la nuit, le merveilleux et l'utile s'accompagnent toujours et s'allient; tout s'adresse à la fois et tout parle au sens de l'homme, à son intelligence, à son cœur; et, jusque dans les moindres détails, tout, pour son bien-être, se coordonne et se répond.

Mais une harmonie supérieure manque à toutes ces harmonies, si l'homme n'est pas reconnaissant, si son âme reste froide aux attentions si délicates de la Providence, s'il ne comprend pas, enfin, que la dignité doit rayonner de son front, puisqu'il est à la fois le pontife et le roi de la nature."

PAULIN TEULIÈRES. (1)
(Les Mondes.)

AVIS OFFICIELS.



DIRECTION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 21 de septembre dernier :

D'ériger en municipalité scolaire la partie de territoire connue sous le nom de *Pointe-aux-Esquimaux*, située dans la seigneurie de Mingan, sur le Golfe St. Laurent, et bornée comme suit :

A l'est, par la pointe dite *Clear Water Point*; à l'ouest, par la rivière Mingan; au sud, par les eaux du Golfe St. Laurent, et s'étendant, vers le nord, jusqu'à un tiers de lieue de profondeur, à partir du rivage du dit Golfe St. Laurent.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 21 de septembre dernier, nommer les personnes suivantes commissaires d'école pour la municipalité scolaire de la *Pointe-aux-Esquimaux*, dans la Seigneurie de Mingan, Côte du Nord :

Le Rév. Achille Fournier, Prêtre, MM. Vital Vigneault, Julien Boudreault, Prosper Cyr et Vital Boudreault.

Et en date du 30 du même mois :

Comté de St. Hyacinthe.—St. Denis No. Deux : MM. Louis Michon et Marcel Cordeau.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Canut No. Deux : MM. Joseph Longpré, Alfred Brown, Isidore Charbonneau, François Bertrand et François Charbonneau.

Comté de l'Outaouais.—Village de Waterloo : M. Joseph Gallipeau.

Même comté.—St. Joseph de Wakefield : Le Rév. Camille Gay, Curé, MM. Patrick Farrell, David Cahill, Patrick Rooney et Samuel Thompson.

(1) Plusieurs jeunes savants et littérateurs se sont donné rendez-vous aux séances de la *Société St. François-Xavier*, de Paris, dont l'objet est d'instruire et de moraliser les classes ouvrières de cette grande capitale. L'article de M. Teulière a été écrit expressément pour être lu dans une de ces séances.

Comté d'Arthabaska.—Stanford : MM. Olivier Leblanc et Ludger Sylvestre.

Comté de Richmond.—Village de Melbourne : MM. George Hamel et Frederick Wales.

Comté de la Beauce.—Forsyth : MM. Jean Elie dit Breton et Damase Robert.

Même comté.—Shenly : MM. Prudent Mercier et Michel Fortier

Comté de Saguenay.—Tadoussac : MM. Pepin Duchêne et William Hovington.

Et en date du 6 de ce mois :

Comté d'Arthabaska.—Tingwick : M. John Gleason.

Comté de Portneuf.—Grondines No. un : MM. Louis Portelance, Gonzague Portelance et Louis Pageau.

Comté de Dorchester.—St. Edouard : Le Rév. Od. Paradis, Curé, MM. Moses Donahoe et Joseph Reid.

Et en date du 27 de ce mois :

Le Rév. Achille Pelletier, Prêtre, pour la municipalité scolaire de la *Pointe-aux-Esquimaux*, en remplacement du Rév. Achille Fournier, Prêtre.

SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 30 de septembre dernier, approuver les nominations suivantes de syndics d'école :

Comté de Drummond.—St. Frédéric de Drummondville : L'Honorable William Sheppard, MM. Valentine Cooke et William Jones.

EXAMINATEUR.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 12 de ce mois, nommer le Révérend Léon Lahaye, Prêtre, membre du Bureau des Examineurs de Rimouski, en remplacement du Révérend Epiphane Lapointe, décédé.

BUREAU DES EXAMINEURS PROTESTANTS DE MONTREAL.

MM. James H. Johnson et Alexander Colvin Williamson ont obtenu des diplômes d'écoles modèles de 1ère classe, le premier pour le français et l'anglais, et l'autre pour l'anglais seulement.

M. Isaac W. Wallace a obtenu un diplôme d'écoles modèles de 2ème classe, F. et A.

Ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires de 1ère classe, A : MM. William Henry Douglas, Daniel Gage, Mde. Emma Ann Stevenson, Melles. Helen Dalgleish, Ellen Ermina Hamilton et Mary McGibbon.

Ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires de 2ème classe, A : MM. John Chamberlain, Isaac McCort, Melles. Martha Burke, Martha Burke, Sarah Ann Chilton, Catherine Cuscaden, Marietta Fuller, Rose McConnell, Sarah Pringle, Amelia Scarlett, Mary Ann Stevenson et Mary Jane Swann.

Oct. le 1er. sept., 1863, (séance ajournée).

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINEURS PROTESTANTS DE QUÉBEC.

Melle. Agnes Elizabeth Hall a obtenu un diplôme d'écoles élémentaires de 2ème classe, A.

Oct. le 1er. sept., 1863, (séance ajournée).

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINEURS DE GASPÉ.

Melle. Mary Ann Savage a obtenu un diplôme d'écoles élémentaires de 1ère classe, A.

Oct. le 26 mai, 1863, (séance ajournée).

Melle. Elisabeth Rail a obtenu un diplôme d'écoles élémentaires de 1ère classe, F. ;

MM. Léandre Dagneault, Charles Leclerc, Thomas Soucy, Melles. Zélie Belliveau et Elisabeth Thibodeau ont obtenu des diplômes du même ordre, mais de 2ème classe, F. ;

Mde. Eliza Ann Savage a reçu un diplôme d'écoles élémentaires de 1ère classe, A ; et

M. Henry A. LeTouzé, un diplôme d'écoles élémentaires de 2ème classe, A.

Oct. le 4 août, 1863.

P. VIBERT, jeune,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINEURS DE PONTIAC.

Ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires de la classe A : MM. C. A. McRae, William Ramsay et Melle. Mary C. A. McNeil. Diplômes d'écoles élémentaires de 2ème classe A :

MM. John E. Donaldson, James Pakenham, Thomas Sheehan, Melles, Bridget Mulligan et Ellen Murphy.
Oct. le 3 février, 1863.

MÊME BUREAU.

Diplômes d'écoles élémentaires de 1^e classe A :
MM. Edward P. Evans, Salomon E. LeRoy et Thomas Sheehan.
Diplôme d'écoles élémentaires de 2^eme classe A :
Mlle. Suzan O'Neil.
Oct. le 3 mai, 1863.

MÊME BUREAU.

Diplôme d'écoles élémentaires de 1^e classe A :
M. Eugène O'Regan.
Diplômes d'écoles élémentaires de 2^eme classe A :
M. Nicholas Dixon et Mlle. Mary Pratt.
Oct. le 4 août, 1863.

OVIDE LeBLANC,
Secrétaire.

AVIS AUX ASPIRANTS A L'ENSEIGNEMENT.

Le Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal tiendra sa séance trimestrielle le premier mardi de novembre prochain, à la Salle St. Michel, Ecole des Frères, rue Vitre, à 9 heures A. M.

Les aspirants à un diplôme devront se pourvoir de tous les documents requis, tels qu'extrait de baptême, certificats de moralité, etc., le tout conforme aux règlements du Conseil de l'Instruction Publique.

Par ordre,

F. N. VALADE,
Secrétaire.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. J. S. Tanguay, pourvu d'un diplôme d'écoles modèles et capable d'enseigner le français et l'anglais.
S'adresser à lui-même, au Coteau-Landing, dans le comté de Soulanges.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants.

De MM. Dawson, frères, Libraires, Montréal: "Chrestomathie Française," par William J. Knapp, A.M., 1 vol.

De M. A. K. Isbister, M.A., M.R.C.P., Londres, (l'auteur): "Elements of Book-Keeping," 1 vol.; "The School Euclid," 1 vol.; "C. Julii Caesaris Commentarii de Bello Gallico," 1 vol.

ERRATA.—Dans la livraison du mois de septembre dernier, à la page 134, sous le titre de *Séparations et érection de municipalités scolaires*, à la 16^eme ligne, après les mots: "De la paroisse de St. Jérôme," les mots suivants ont été omis: *et de celle de Ste. Scholastique*. Deux lignes plus bas, au lieu de *Alfred Brown*, lisez: *Alfred Roy*.

Dans la même page, sous le titre de *Nominations*, — *Commissaires d'école*, à la 5^eme ligne, au lieu de *Melbourne*, lisez: *Village de Melbourne*.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL, (BAS-CANADA), OCTOBRE, 1863.

De l'enseignement considéré comme un état de vie.

Jusqu'ici, l'enseignement a-t-il été considéré comme un état de vie, ce qu'on appelle une *profession*? Ou n'a-t-il pas été, surtout dans notre pays, n'a-t-il pas été un *pis-aller*? Et cela ne dépend-il point principalement du sort qui est fait à l'instituteur, de l'incertitude où il est, chaque année, si les commissaires le continueront en charge et s'ils lui laisseront le même salaire?

Y a-t-il un remède possible à cet état de choses, à la réputation qui existe dans toutes les municipalités à payer convenablement les instituteurs, disons plus, à la déplorable tendance que l'on montre à diminuer leurs traitements? Car loin d'être en progrès sous ce rapport, beaucoup de municipalités suivent une marche rétrograde.

Cette question devient d'autant plus importante aujourd'hui, que beaucoup de jeunes personnes des deux sexes ont répondu avec empressement à l'appel qui leur a été fait par l'État; que plusieurs se préparent dans nos écoles normales à l'enseignement, y font des études spéciales et difficiles et se dévouent ensuite à l'enseignement. Près de 400 instituteurs et institutrices, sortis de ces écoles, enseignent actuellement. Quelques-uns enseignent depuis cinq ans, d'autres depuis trois ans, et d'autres enfin n'ont pas encore atteint le terme de l'obligation légale qui leur est imposée en retour des avantages qu'on leur a faits. Si un certain nombre ne persévère point dans l'enseignement après l'expiration de ce terme, si quelques-uns même y renoncent avant d'avoir enseigné pendant trois ans; tout en faisant la part des vocations mal éprouvées, et de l'inconstance naturelle à la jeunesse au début de cette carrière comme au début de toute autre, n'est-il point vrai que l'insuffisance de la rémunération, l'indifférence et même l'injustice des autorités locales à leur égard, sont pour beaucoup dans ce résultat si regrettable?

Cette question, qui, dans ce moment, nous préoccupe, nous l'avons, plus vivement que toute autre, ne s'élève point que dans notre pays; et nous avons reproduit dans notre dernier journal anglais, un article de l'*Illinois Teacher*, intitulé: "Permanency," dans lequel des griefs semblables à ceux que nous avons si souvent exposés dans nos colonnes sont mis au jour. Tout ce que l'auteur dit de la disposition à lésiner sur les salaires des maîtres, de l'intervention des petites guerres locales dans les affaires d'école, des préjugés qui font que souvent les meilleurs maîtres, c'est-à-dire ceux qui se servent des nouvelles méthodes, déplaisent le plus aux parents et aux contribuables, des persécutions auxquelles ils sont exposés par suite de ces préjugés; tout cela n'est qu'une faible peinture de ce que nous avons nous-mêmes presque constamment sous les yeux. Les inconvénients des fréquents changements d'instituteurs, tant pour le maître que pour les élèves eux-mêmes, sont aussi décrits dans cet article absolument tels que nous avons eu l'occasion de les connaître nous-mêmes.

En terminant, l'auteur se demande, comme nous, quels remèdes apporter à ce triste état de choses? Rendre plus longs les termes d'engagement; rendre aussi plus long l'exercice des fonctions de commissaire d'école; prescrire un minimum de traitement, voilà quelques-uns des moyens qui sont discutés aux Etats-Unis comme ici. Nous ne redisons point ce qui a été tenté ici par le département et la législature pour la protection des instituteurs; mais nous devons avouer que toutes ces mesures, telles que l'indemnité accordée aux instituteurs congédiés sans motif, ou renvoyés à l'expiration de leur engagement sans avis préalable, la sévérité du département et des Bureaux d'Examineurs à l'égard des diplômés, la faveur accordée à l'établissement des écoles modèles, si elles ont obtenu quelques succès, n'ont encore réalisé que dans une bien faible proportion le bien que l'on avait en vue. Il reste donc quelque chose à faire; mais la question est plus difficile et plus délicate qu'on ne le croirait au premier abord. Prescrire, par exemple, un minimum de salaire pour les instituteurs n'aurait peut-être pour résultat que d'éliminer le petit nombre de ceux qui luttent encore contre la concurrence que leur font les institutrices.

Cependant, le mal est grand; il est urgent d'y porter remède, et nous ne pouvons mieux faire, pour y attirer l'attention publique,

que de reproduire les réflexions par lesquelles notre confrère américain termine son article, réflexions qui s'appliquent aussi bien à notre pays qu'à celui pour lequel elles sont écrites :

« L'École Normale, dit-il, peut remplir de son mieux sa noble tâche, le département de l'Instruction publique peut répandre, tant qu'il voudra et avec toutes les précautions qu'il lui plaira, ses diplômes et ses circulaires, nous pouvons organiser autant d'associations et de conférences d'instituteurs qu'il nous plaira; aussi longtemps que l'on verra que le travail donné consciencieusement et l'expérience amassée avec soin, bien loin d'être une source d'honneurs et de profits, comme dans les autres professions, usent l'instituteur par l'incertitude et l'instabilité de sa condition; aussi longtemps qu'au moment où il est devenu plus habile et plus utile, il lui faudra, dans l'intérêt de sa famille, chercher un autre état de vie, tous nos efforts seront vains.

« Ce n'est point là un tableau fait à plaisir. Voyez dans le dernier rapport publié par l'État, sur les 1400 instituteurs de l'Illinois, combien ont pu retener deux ou trois ans la même situation? Voyez aussi combien d'hommes mûrs se comptent dans les rangs de notre profession? Est-elle uniquement faite pour être exercée par des adolescents et des jouvencelles! Tel qu'on l'a vu par le passé, l'enseignement sera toujours un simple marchepied pour arriver à quelque chose de plus honoré et de plus lucratif, à moins qu'on ne prenne quelque mesure énergique qui en fasse une carrière permanente et désirable pour toute une existence. »

Inspection des Bureaux d'Examineurs et Visites d'École.

L'inspection des Bureaux d'Examineurs, ordonnée par le Conseil de l'Instruction Publique et qui devait avoir lieu par des délégués de ce corps, est maintenant commencée. On a dû attendre nécessairement qu'il se fut écoulé un espace de temps suffisant depuis la passation du nouveau règlement pour que l'on pût constater un résultat appréciable. M. Delagrave a inspecté les Bureaux siégeant à New Carlisle et à Percé, dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé, et M. le Surintendant ceux de Kamouraska et de Rimouski. M. Dunkin doit prochainement visiter ceux des cantons de Pest, et nous espérons que, d'ici à un an, tous les bureaux auront été inspectés et qu'un rapport comparatif et détaillé de leurs opérations pourra être publié.

Les tournées d'inspection des membres du Conseil de l'Instruction Publique auront un autre excellent effet : celui de les mettre directement en contact avec les autorités locales et de leur permettre de s'assurer par eux-mêmes de la manière dont les inspecteurs d'école remplissent leurs devoirs. On répondra ainsi à la question qui se fait au sujet de ces fonctionnaires : *Quis custodiat ipsos custodes?* C'est ainsi que M. Delagrave a pu s'assurer des excellentes dispositions que l'on mettra pour l'Instruction publique dans les localités éloignées qu'il a visitées et qu'il a pu les encourager de ses conseils. M. le Surintendant a aussi profité de la circonstance pour régler plusieurs difficultés et visiter un grand nombre d'écoles et de maisons d'éducation. Parmi celles qu'il a vues avec le plus de plaisir, nous devons mentionner le Collège Industriel de Rimouski, l'Académie dirigée, au même endroit, par les Sœurs de la Congrégation, et deux des écoles élémentaires de cette paroisse; l'Académie dirigée, aux Trois-Pistoles, par les Sœurs de Jésus et Marie, et les écoles de Melle. Ambrow et de Melle. Rioux; l'école modèle tenue, à la Rivière-du-Loup, par les Sœurs du Bon Pasteur; l'Académie des garçons tenue, à Kamouraska, par M. Lindsay, et l'Académie de filles dirigée par les Sœurs de la Congrégation; enfin, les deux écoles modèles de garçons et de filles dirigées par des élèves de l'École Normale Laval, à la Malbaie, et l'école élémentaire, tenue par M. Mailloux, dans la même paroisse.

Conférence Semi-Annuelle de l'Association des Instituteurs du District de Bedford.

Cette conférence s'est tenue à Dunham, les 27 et 28 août dernier. M. R. W. Lang a été élu Président, le Rév. M. Smith, Vice-Président, et M. Lynch, Secrétaire et Trésorier. Un débat

très-animé a eu lieu sur une proposition ayant pour objet de déclarer que l'engagement des instituteurs devrait toujours se faire pour une année ou davantage. On sait que généralement, dans les écoles anglaises des cantons de l'est, on n'engage les instituteurs que pour une session de cinq ou six mois. Cette proposition fut adoptée et l'Assemblée se prononça unanimement contre les changements trop fréquents d'instituteurs qu'elle déclara funestes à l'enseignement. On blâma aussi l'usage de donner à l'instituteur, et surtout à l'institutrice, comme une partie de son traitement, la pension gratuite chez les contribuables à tour de rôle, usage connu dans les cantons de l'est sous le nom de *boarding round system*.

Plusieurs lectures intéressantes furent faites; M. Smith traita de l'éducation de l'instituteur et des divers systèmes d'enseignement; le Rév. Dr. Nichols, Principal de l'Université de Leavenworth, de la culture simultanée de l'esprit et du cœur; le Rév. Professeur Ludwell, de la même université, de l'art de bien lire; enfin, M. Lang, des orientes communes aux instituteurs.

M. l'Inspecteur Parnelle prononça un discours, dans lequel il passa en revue divers sujets ayant rapport à l'Instruction publique, et insista sur la nécessité d'engager, à l'avance, les instituteurs pour de plus longs termes; il dit que le mode d'engagement suivi dans les townships y avait été importé des États-Unis et n'était pas en usage dans les paroisses franco-canadiennes. Il se prononça aussi fortement contre le *boarding round system*.

Sur l'invitation qui lui en avait été faite de la part de l'Association des instituteurs en rapport avec l'École Normale McGill, l'Assemblée décida de se joindre à cette association pour former une association de tous les instituteurs protestants du Bas-Canada, et un comité fut nommé pour prendre les mesures nécessaires pour cet objet. La conférence avait réuni, outre un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices, beaucoup de commissaires et de visiteurs d'école et d'autres amis de l'éducation. Elle dura deux jours et il y eut trois séances.

Extraits des rapports de M. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.

(Suite.)

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur TANGUAY, pour l'année 1861.

COMTÉS DE KAMOURASKA, RIMOUSKI ET TÉMISCOUATA.

Si les progrès ne sont pas partout ce qu'ils devraient être, il y a pourtant dans l'ensemble un accroissement assez considérable, et dans le nombre des élèves qui assistent aux écoles et dans la tenue de ces dernières.

Mon district d'inspection renferme une population que le dernier recensement porte à 60,473 âmes. Par le relevé de ma dernière visite, il paraît qu'il y avait 8195 enfants inscrits sur les journaux d'école, ou qui ont reçu quelque instruction pendant le semestre. A ce nombre on peut ajouter au moins 150 enfants fréquentant des maisons d'éducation étrangères au district, soit 8345 ou 1 sur 7 1/4 de la population totale. En prenant les trois comtés qui forment mon district d'inspection séparément, on trouve les résultats suivants: Kamouraska, sur une population de 21058 âmes, envoie 3661 enfants aux écoles, c'est-à-dire un sur 5 3/4 de la population; Témiscouata fournit 2497 élèves sur une population de 18561, ou 1 sur 7 1/4, et enfin Rimouski donne 2227 enfants fréquentant les écoles sur une population de 20554, la proportion est donc de 1 sur 9.

Quand les nouveaux établissements, qui forment toute la partie est du comté de Rimouski, renferment une population plus dense et par conséquent plus en état de profiter des écoles établies, on verra que ce comté ne le cédera point à ceux qui l'avoisinent, et qu'il y a là autant, sinon plus qu'ailleurs, désir chez les parents de procurer à leurs enfants l'Instruction.

Sans plus de remarques, je passe en revue chacune des 34 municipalités dont se compose mon district d'inspection.

1. *Ste. Anne-de-la-Pocatière, No. 1.*—Huit écoles en opération, dont une dite modèle, bien tenue, cinq passablement bonnes, et deux fort médiocres. 231 enfants fréquentent ces écoles, avec une assistance quotidienne de 195. Il y a ici une grande négligence chez les contribuables à payer les cotisations scolaires. Cette négligence est rendue à un point intolérable. La presque totalité des contribuables ne paie ses cotisations qu'après que l'année scolaire est terminée. On conçoit quel préjudice peut porter un tel état de choses aux instituteurs qui travaillent ainsi toute l'année sans

presque rien recevoir. Pour vivre, il faut recourir aux emprunts, au crédit, et on sait ce qu'il en coûte.

Du reste, les progrès sont assez satisfaisants et les comptes et procédés de la corporation sont tenus d'une manière irréprochable.

2. *Sainte-Anne, No. 2.*—N'a qu'une école en opération, fréquentée par 100 élèves. L'institutrice et son assistante sont instruites et animées d'un zèle que je ne puis trop louer. Aussi les élèves ont-ils fait preuve de progrès plus qu'ordinaires sur toutes les matières enseignées.

Tout va bien dans cette municipalité. Les cotisations, quoique élevées, se payent assez régulièrement. Le secrétaire-trésorier s'acquitte avec zèle et intelligence de ses devoirs. L'assistance quotidienne a été de 90.

3. *Ixworth.*—Il y a 4 écoles, dont une bonne, deux médiocres mais suffisantes, et une quatrième qui n'a donné que peu de résultats. 157 enfants ont fréquenté ces quatre écoles avec une assistance moyenne de 110. Les contribuables, quoique peu riches généralement, se montrent assez ponctuels à payer leurs contributions scolaires. En somme, cette municipalité fonctionne passablement bien.

4. *St. Pacôme.*—Il y a 4 écoles en opération, dont deux bonnes et suffisantes, et deux fort médiocres, eu égard aux arrouissements où elles se trouvent, qui sont populeux et assez riches. Il y avait 202 enfants inscrits sur les journaux des quatre écoles, mais 161 seulement y assistaient régulièrement. Plusieurs de ces dernières sont mal pourvues de livres et autres fournitures nécessaires, à un tel point qu'il est même étonnant que les élèves aient pu apprendre quelque chose. Chez quelques parents, il y a pauvreté; mais, chez le plus grand nombre, c'est la négligence et une apathie que rien ne saurait secourir.

Le secrétaire-trésorier est animé des meilleurs intentions et fait de son mieux pour aider au fonctionnement de la loi. Il y a aussi beaucoup de bonne volonté de la part de la corporation scolaire.

5. *Rivière-Ouelle.*—Il y a six écoles sous contrôle, dont une école-modèle bien tenue, et cinq élémentaires, (autre le couvent,) fréquentées par 348 élèves, avec une assistance moyenne de 288. Le couvent n'a pas eu moins de 90 à 100 élèves depuis qu'il est reconstruit. Cette maison, telle qu'elle est aujourd'hui, quoique inachevée, est déjà un ornement pour la place; et, quand elle sera complètement terminée, elle témoignera bien haut du zèle de la paroisse qui a su en si peu de temps construire un édifice aussi remarquable.

Les écoles de cette paroisse, sans exception, sont bonnes; deux mêmes sont excellentes: celle tenue par M. Eugène Couture, élève de l'école-normale Laval, et celle tenue par Mlle. Ph. D'Auteuil. Les cotisations se paient assez volontiers et les parents comprennent généralement leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants au sujet de l'éducation.

6. *St. Denis.*—Dans cette municipalité, j'ai trouvé 8 écoles en opération, fréquentées par 399 élèves, avec une assistance moyenne de 306. L'école modèle et celle dite école supérieure de filles sont bien tenues et ont donné un excellent résultat. Parmi les six écoles élémentaires, une a donné des résultats plus qu'ordinaires et supérieurs à celui des deux premières: c'est celle tenue par Mlle. Marie Bélanger. Deux autres sont assez passables; les trois dernières sont fort médiocres.

Cette paroisse fait, depuis quelques années, des sacrifices bien louables, et qui, je regrette de le dire, trouvent peu d'exemples ailleurs. Dans l'espace de 3 ans, on a pu éteindre une dette de 500 piastres et ajouter deux nouvelles écoles à celles qui existaient auparavant. On a construit 3 bonnes maisons d'école.

7. *N. D. du Mont-Carmel.*—Il n'y a que deux écoles en opération, fréquentées par 100 élèves, avec une assistance journalière de 68. L'enseignement se borne ici à la lecture pour tous les élèves, l'écriture pour un quart des élèves, quelques notions de grammaire et de calcul, et l'orthographe avec le catéchisme et les prières. Aussitôt que les moyens le permettront, une troisième école sera établie dans un canton écarté qui en a été privé jusqu'à présent.

Les écoles établies sont mal pourvues de matériel, même du plus indispensable, tel que bancs et tables. Telles quelles sont, ces petites écoles font encore un grand bien au milieu d'une population pauvre et éloignée des grands centres.

Les cotisations se paient avec lenteur à raison de la pauvreté d'un trop grand nombre de contribuables. Le secrétaire-trésorier fait de son mieux et la corporation est animée d'un bon esprit.

8. *St. Louis de Kamouraska.*—Il y a 7 écoles en opération sous contrôle, outre le couvent, qui, depuis 2 ans, a pris un développement remarquable. En effet, au lieu de 60 et quelques élèves, en

plus grande partie externes, il y en a, cette année, 118. Les progrès y sont fort satisfaisants, et l'enseignement comprend ce qu'on peut raisonnablement attendre d'une institution de ce genre à la campagne.

L'académie des garçons est aussi sur un pied convenable et donne satisfaction aux intéressés. L'instituteur se dévoue à l'accomplissement de ses devoirs. 85 élèves ont fréquenté cette institution.

Il est regrettable que les parents retirent les enfants si jeunes de l'école.

Des six autres écoles, trois sont passablement bonnes, et donneraient un excellent résultat si les élèves étaient plus assidus et mieux pourvus de livres, etc. Les trois dernières sont mal tenues.

Les comptes de la corporation sont dans un état arriéré, et les contributions locales se perçoivent avec beaucoup de lenteur.

9. *St. Paschal.*—Il y a 9 écoles en opération: une dite modèle, une école supérieure de filles et 7 écoles élémentaires, fréquentées, en tout, par 466 élèves, avec une assistance quotidienne de 340 pendant le dernier semestre. L'école supérieure de filles a donné un bon résultat. Il n'en a pas été de même de l'école modèle; les élèves ont fait peu de progrès et les autorités ont cru bien faire de la fermer depuis le 3 de mars jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'instituteur a continué de donner des leçons à quelques élèves, mais à titre d'école indépendante. Parmi les écoles élémentaires, 5 ont fait d'assez bons progrès; les deux autres ont été fort médiocres.

Il n'y a pas, généralement, de zèle pour l'éducation dans cette paroisse.

Le secrétaire-trésorier est ponctuel; aussi, faut-il reconnaître que les finances de la corporation sont dans un état satisfaisant, et que les instituteurs sont régulièrement payés.

10. *St. Hélène.*—Il y a 5 écoles en opération, dont trois passablement bonnes et deux fort médiocres, fréquentées, en tout, par 198 élèves, avec une assistance journalière de 129.

Les comptes et registres de la corporation sont tenus avec soin et par une personne capable. L'état des finances est satisfaisant; les commissaires d'école sont bien disposés, mais leur bon vouloir vient souvent échouer contre l'apathie et l'indifférence qui règnent dans certains quartiers de la paroisse pour tout ce qui a trait à l'éducation.

11. *St. Alexandre.*—Il y a neuf écoles en opération, fréquentées par 288 élèves, avec une assistance journalière de 212. Ces neuf écoles, sauf une, étaient médiocres; une même a été fermée avant la fin de l'année.

Ce nombre d'écoles est de beaucoup trop fort pour les moyens dont dispose la corporation; mais la paroisse est formée de petits villages éloignés les uns des autres et qu'il est presque impossible de réunir pour les fins scolaires. Pour remédier à cet inconvénient, on a multiplié les écoles, on a engagé des instituteurs au rabais et le résultat a été regrettable. Il faut maintenant réduire à cinq ou six ces neuf écoles pour éteindre une dette qui s'élève à 225 piastres.

12. *St. André.*—Il y a eu huit écoles en opération pendant la plus grande partie de l'année: sept élémentaires et une dite modèle; trois ont donné un excellent résultat. Toutes les autres, quoique inférieures aux premières, ont cependant fait passablement bien. 279 élèves les ont fréquentées avec une assistance moyenne de 214. Dans cette municipalité, la loi fonctionne bien et les progrès sont généralement bien satisfaisants. Il y a du zèle et de la bonne volonté chez le plus grand nombre des contribuables, et le digne curé de la paroisse trouve dans son dévouement les moyens de lever tous les obstacles.

Les comptes de la corporation sont bien tenus, mais ils accusent de la lenteur dans la perception des contributions. La proportion des enfants qui fréquentent les écoles sur la population totale est une des plus fortes de tout mon district.

13. *N.-D. du Portage.*—Il y a quatre écoles élémentaires en opération, fréquentées par 149 enfants, avec une assistance moyenne de 93. Une de ces écoles était très-bien tenue et a donné un excellent résultat; les trois autres, quoique inférieure à la première, ont cependant fait des progrès satisfaisants, eu égard au peu d'assiduité d'une trop forte partie des élèves.

Ce qui manque ici, ce sont les maisons d'école, et il faut souvent promener les écoles d'un bout à l'autre de l'arrondissement.

Les cotisations se paient assez ponctuellement.

Sous ce rapport, N. D. du Portage l'emporte sur beaucoup d'autres paroisses riches: preuve que ces lenteurs dans la perception des contributions scolaires peuvent et doivent être imputées au manque d'énergie des corporations.

14. *St. Antonin.*—C'est une nouvelle municipalité qui a vu s'ouvrir des écoles, pour la première fois, dans le cours de l'automne dernier. Il y a eu 125 enfants fréquentant ces trois écoles pendant le deuxième semestre, et 102 pendant le premier, avec une assistance moyenne de 84. Les progrès ont été passables dans tous les arrondissements et le résultat de l'année d'enseignement peut être regardé comme satisfaisant.

Cette municipalité est pauvre, et pourtant les contributions ont été payées assez volontiers. La corporation est animée d'un bon esprit. Il n'y a d'autres obstacles à surmonter que le manque d'assiduité chez un certain nombre d'élèves.

15. *St. Patrice de la Rivière-du-Loup.*—Il n'y a que quatre écoles en opération, quoiqu'il y ait six arrondissements dans la municipalité. Deux arrondissements ont été privés d'école, cette année, parce qu'ils n'avaient pas su profiter de celles qu'on leur avait données les années dernières. Les quatre écoles existantes ont été fréquentées par 127 enfants pendant le dernier semestre, et l'ont été par 126 pendant le premier, avec une assistance quotidienne de 81 seulement. Deux de ces écoles ont fait de bons progrès; dans les deux autres, il y a eu peu d'assiduité et peu de progrès. En général, je regrette de dire qu'il y a peu de zèle et de bonne volonté pour ce qui a trait à l'éducation. On cherche toujours quelques prétextes pour s'excuser de ne point envoyer ses enfants aux écoles. La corporation scolaire fait de son mieux pour s'acquitter efficacement des devoirs de sa charge. Le secrétaire-trésorier tient ses comptes en bon ordre, et l'état des finances est fort satisfaisant depuis qu'elles sont entre ses mains.

16. *St. Edouard.*—Les deux écoles ont été réunies pour cette année et mises sous la direction des dames du Bon-Pasteur. 144 élèves ont fréquenté les classes pendant le dernier semestre, et les progrès ont été ce qu'on peut attendre d'institutrices instruites et dont le dévouement s'inspire à la source la plus pure. La classe des garçons sera, l'année prochaine, sous la direction d'un instituteur.

Les comptes et procédés de la corporation sont tenus avec soin et habileté. Les finances de la corporation sont dans un état de gêne, à raison des dépenses plus qu'ordinaires qu'il a fallu faire pour mettre les deux maisons sur un pied convenable.

17. *St. Modeste.*—Il y a ici deux écoles: une école modèle, bien tenue et qui a donné un excellent résultat; une école élémentaire, assez médiocre, mais à la rigueur suffisante. 79 enfants ont fréquenté ces écoles avec une assistance moyenne de 58 seulement. La loi fonctionne ici sans opposition, les cotisations se paient assez volontiers et je n'ai qu'à regretter le peu d'assiduité de la part des élèves.

La corporation scolaire est bien disposée et fait de son mieux pour seconder son digne président.

18. *St. Arsène.*—Il y a cinq écoles en opération, dont une bonne et quatre médiocres, fréquentées, en tout, par 272 enfants pendant le dernier semestre, avec une assistance quotidienne de 175 seulement. Le résultat de l'année est généralement médiocre, et inférieur à ce qu'il devrait être. La marche lente de l'éducation dans St. Arsène est due à ce que, depuis quelques années, on engage des instituteurs au rabais. Ces derniers croient toujours avoir assez fait pour gagner le mince salaire qu'on leur alloue. Des écoles de 50 à 80 enfants ont à leur tête des jeunes filles qui reçoivent un salaire de 60 à 80 piastres!

Les contributions se paient assez ponctuellement, et le secrétaire-trésorier est désireux de voir la loi fonctionner avec efficacité. Un autre mal que j'oubliais de signaler, c'est que la plus grande partie des cotisations se paient en produits agricoles que la corporation évalue presque toujours au-dessus du prix courant.

19. *St. George de Cacouna.*—Il y a une bonne école modèle fréquentée par 85 élèves, un convent sous la direction des sœurs de la charité, fréquenté par 56 élèves tant pensionnaires qu'externes, et quatre écoles élémentaires, fréquentées par 153: en tout, 297 élèves.

Les quatre écoles élémentaires n'ont donné qu'un résultat médiocre, mais pourtant tolérable. Il y a eu peu d'assiduité de la part des élèves, l'assistance journalière n'ayant été que de 215. Le convent a donné pleine et entière satisfaction, et a répondu aux vœux de ses fondateurs comme aux désirs des parents.

L'école modèle est sous la direction de Mlle. Marie Lafrance, élève de l'école normale Laval, qui s'acquitte de sa tâche avec un dévouement et une exactitude qui font honneur et à l'élève et à la maison qui l'a formée. Ici encore il y a manque d'assiduité.

Les finances de la corporation sont dans un état satisfaisant, et entre les mains d'une personne qui met autant de zèle que de ponctualité dans l'accomplissement de ses devoirs.

Pour être impartial et véridique, je dois dire qu'il n'y a plus, chez un certain nombre de contribuables, ce zèle, cet empressement à profiter des écoles établies que j'ai signalé avec tant de plaisir pendant plusieurs années.

20. *Isle-Verte.*—Il y a dix écoles en opération; une académie qui donne toujours un résultat satisfaisant. 123 enfants ont fréquenté cette institution avec beaucoup d'assiduité pendant le dernier semestre et 118 pendant le premier. Des neuf autres écoles, deux ont été bonnes et suffisantes, 3 passables, quoique médiocres, et 4 insuffisantes; 304 élèves seulement ont assisté régulièrement aux écoles, sur un total de 479 inscrits sur les journaux d'école. Il manquait donc chaque jour 175 enfants! Ces absences se trouvent presque entièrement parmi les élèves des écoles élémentaires. Ces dernières n'ont donc été fréquentées en moyenne que par 20 enfants chacune.

Les contributions se paient avec lenteur et souvent avec murmures. Le secrétaire-trésorier fait bien son devoir, mais il y a indifférence chez les commissaires comme dans la plus grande partie de la municipalité.

21. *St. Eloi.*—La corporation scolaire a cru devoir réduire à 3 le nombre de ses écoles, et annexer les 2 autres arrondissements à celui-ci, afin de pouvoir exempter de la cotisation certaines parties de la paroisse que les feux de l'été dernier ont cruellement éprouvées. Les 3 écoles sont fréquentées par 133 enfants, avec une assistance quotidienne de 83 seulement. Les progrès ont été médiocres partout. On s'est contenté d'enseigner la lecture, l'écriture, l'orthographe et le catéchisme à tous les élèves, le calcul et la grammaire à un bien petit nombre.

Les comptes et procédés de la corporation sont tenus d'une manière satisfaisante et par une personne capable. Le peu d'encouragement donné par la corporation aux institutrices capables et dévouées, a été, je crois, la cause principale du faible résultat que je constate aujourd'hui.

Les cotisations ont été payées assez ponctuellement, et les finances de la corporation permettraient certaines améliorations que je suggère inutilement depuis plusieurs années.

22. *Trois-Pistoles, No. 1.*—5 écoles en opération (outre le couvent), fréquentées par 349 élèves. Trois de ces écoles ont été bien tenues—assez bon résultat; les deux autres ont été médiocres, mais tolérables. Le couvent, sous la direction des dames de la congrégation et sous l'œil vigilant du curé de la paroisse, ne laisse rien à désirer.

Les contributions scolaires se paient ponctuellement; c'est-à-dire que les finances de la corporation sont dans un état prospère. Les comptes et les procédés sont tenus d'une manière irréprochable. La moyenne assistance aux écoles a été de 276.

23. *Trois-Pistoles, No. 2.*—Il y a 8 écoles élémentaires, dont trois ont fait passablement bien, et les cinq autres médiocrement. 298 élèves les ont fréquentées avec une assistance moyenne de 186.

Comme l'on voit, il y a peu d'assiduité chez les élèves. Le salaire des institutrices est en moyenne de \$62, trop bas pour attirer les personnes instruites et qui possèdent le don d'enseignement.

La municipalité est grande, mais les moyens à la disposition des commissaires sont trop faibles pour le nombre d'écoles en opération.

En somme donc, le résultat de l'année est peu satisfaisant. Il y a, néanmoins, de la bonne volonté dans la commission scolaire et chez un certain nombre de contribuables.

Les contributions se paient assez volontiers, et les procédés de la corporation sont tenus, sinon régulièrement, du moins avec probité et d'une manière intelligible.

24. *St. Mathieu de Rioux.*—Il y a deux petites écoles en opération, fréquentées par 72 enfants, avec une assistance moyenne de 49. L'enseignement se borne à la lecture, l'écriture, l'orthographe, puis, à un petit nombre d'élèves, quelques notions de grammaire, de calcul et d'histoire. Il faudrait au moins une école de plus, mais les moyens ont manqué jusqu'à présent. Le résultat de l'année est médiocre.

25. *St. Simon.*—Il y a 3 écoles en opération, fréquentées par 255 élèves, avec une assistance moyenne de 164 seulement; c'est-à-dire que les progrès ont été médiocres. Une seule école a donné un bon résultat. En général, l'éducation marche très-lentement dans St. Simon. On rencontre à chaque pas une sourde opposition qui se manifeste sous mille formes.

Les contributions locales se paient assez ponctuellement, grâce au zèle que déploie le secrétaire-trésorier.

L'enseignement se borne aux matières les plus élémentaires pour le plus grand nombre des élèves.

26. *St. Fabien*.—Quatre écoles en opération, fréquentées par 192 enfants pendant la dernière période de l'année, et 188 pendant la première, avec une assistance journalière de 148. Trois de ces écoles ont été bien tenues; la quatrième a été médiocre. Il y a assez de bonne volonté chez les contribuables et dans la commission scolaire. Le secrétaire-trésorier, qui est un homme énergique et intelligent, a contribué pour une large part à remettre les finances dans un meilleur état.

Je suis donc heureux de signaler le progrès qui s'est fait dans cette paroisse depuis trois ans surtout. L'enseignement est encore limité, il est vrai, et se borne à la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'instruction religieuse pour tous; la grammaire, l'analyse grammaticale, le calcul, la géographie et l'histoire avec la composition n'a pu être pratiquée que par un huitième des élèves.

27. *Bic*.—Quatre écoles en opération, dont trois sont élémentaires et une modeste, toutes bien tenues et ayant donné un excellent résultat pendant le premier semestre surtout. L'école modèle est sur un bon pied et fréquentée par 60 élèves. L'institutrice a une assistante. Une des écoles élémentaires, celle tenue par Mlle. Julie Gagné, s'est spécialement distinguée. Il y a trouvé un ordre admirable et des progrès plus qu'ordinaires. Il règne un bon esprit dans cette paroisse pour tout ce qui a trait à l'éducation. Il y a dans la corporation scolaire des hommes instruits et éclairés qui s'acquittent avec zèle et fermeté de leurs devoirs.

L'assistance moyenne aux écoles a été de 147 chaque jour.

Je regrette d'avoir à dire que la perception des contributions locales est beaucoup arriérée, et que, par suite d'une ancienne coutume introduite au début du fonctionnement de la loi, les cotisations ne se paient qu'après l'expiration de l'année scolaire.

28. *Rimouski*.—Neuf écoles élémentaires sous contrôle, deux écoles indépendantes, outre le collège industriel, dont le nombre des élèves s'est élevé à 82 pendant le dernier semestre, et le convent, fréquenté par 78 élèves. Il y avait en tout 607 élèves inscrits sur les journaux d'école. Le convent donne d'excellents résultats. La maison est grande et spacieuse, mais elle demanderait certaines réparations que le manque de moyens ne permet point de faire.

Le collège industriel, sans être ce qu'il devrait être pour répondre aux vues de ses fondateurs comme aux besoins toujours croissants de cette florissante partie du pays, est cependant entré dans une voie de progrès qui fait bien espérer de son avenir. Il y a eu, cette année, plus d'assiduité que par le passé de la part des élèves, et leur nombre promet de s'accroître encore.

Quant aux autres écoles, quatre ont été bien tenues et ont donné un bon résultat; les autres ont été médiocres. L'assistance moyenne n'a été que de 464, pendant le premier semestre, et de 451 pendant le dernier. Le matériel des écoles est suffisant dans plusieurs arrondissements. La corporation scolaire a quelquefois négligé la surveillance des écoles sous son contrôle. De jeunes institutrices ont été laissées à elles-mêmes, en butte, souvent, aux tracasseries des parents des élèves.

Cette remarque peut s'appliquer d'ailleurs à plusieurs autres corporations scolaires, sinon au plus grand nombre.

29. *St. Anaclet*.—Deux petites écoles en opération, fréquentées par 76 élèves, avec une assistance moyenne de 50. Les progrès ont été médiocres. Les affaires de la corporation sont dans un état prospère. Le secrétaire-trésorier remplit sa tâche avec zèle et jout, à bon droit, de la confiance des contribuables. Les écoles sont mal pourvues de matériel, et l'autorité des institutrices n'a paru peu respectée par les élèves.

30. *Ste. Lucie de Lessard*.—Huit écoles en opération, fréquentées en totalité par 305 élèves, avec une assistance moyenne de 195 seulement. Trois de ces écoles sont bonnes et passablement bien tenues; les 5 autres ont été médiocres. Le manque d'assiduité et d'objets nécessaires a beaucoup nui aux progrès. Ce résultat, quoique faible, est cependant préférable à celui des années dernières.

Les finances de la corporation sont aussi dans une meilleure condition; bientôt, j'espère, la recette et la dépense pourront se balancer. Il reste, cependant, encore assez de dettes pour nuire au bon fonctionnement de la loi, et pour empêcher la corporation de faire honneur à ses engagements.

Les écoles sont malheureusement mal vues dans cette localité par un grand nombre de contribuables, qui les considèrent comme une nuisance plutôt que comme un bienfait pour leurs enfants.

31. *Ste. Flavie de Lepage*.—Quatre écoles en opération, fréquentées par 155 élèves, avec une assistance moyenne de 110. Trois de ces écoles sont bien tenues et ont fait d'excellents pro-

grès; la quatrième est fort médiocre et aurait dû être fermée. Je suis heureux de constater qu'il y a eu progrès sur les années antérieures. Il y a bien encore de l'opposition de la part d'un certain nombre d'habitants; mais la volonté énergique et persévérante du président et du secrétaire-trésorier triomphe enfin; tout fait présager que les affaires scolaires de cette localité sont dans une bonne voie de progrès.

32. *Mitis*.—Deux écoles en opération, fréquentées par 53 élèves, avec une assistance moyenne de 42. Les progrès ont été assez passables. L'enseignement se borne à la lecture, l'écriture, l'orthographe et quelques notions de calcul. Les deux instituteurs sont capables. Les finances de la corporation sont dans une condition satisfaisante. La grande difficulté ici consiste à se procurer de bons instituteurs pour le faible salaire que l'on peut donner.

33. *St. Octave de Mitis*.—Il n'y a qu'une seule école, bien tenue et fréquentée par 51 élèves, avec une assistance moyenne de 40. Les progrès ont été fort bons.

On a cru devoir régler les vieilles dettes de la corporation avant d'augmenter le nombre des écoles: il y en aura désormais 3. Le nouveau secrétaire s'acquitte avec zèle de sa tâche.

34. *Matane*.—Cinq écoles en opération: 3 ont fait assez bien; les deux autres ont été médiocres; 227 enfants ont fréquenté ces 5 écoles, avec une assistance moyenne de 161. L'école principale était sous la direction d'un homme instruit et ami de l'éducation, M. Smith. Je regrette que d'autres occupations l'aient forcé depuis d'abandonner une carrière dans laquelle il pouvait se distinguer et rendre de précieux services à la jeunesse.

Les comptes et délibérations de la corporation sont tenus avec soin et fidélité. L'enquête que j'ai tenue à ce sujet a été un véritable triomphe pour l'accusé et une honte pour l'accusateur. Matane fait depuis quelques années, dans l'intérêt de l'éducation, des sacrifices qui font honneur à l'intelligence et au patriotisme de ses habitants. On prélève par cotisation près de trois fois le montant de l'école législative. On a construit, en outre, des maisons d'école dans quatre arrondissements, et l'on a mis en réserve un petit fonds pour achat de livres et autres fournitures d'école.

Il y a donc progrès satisfaisants.

En résumé, il y a dans mon district d'inspection:

32 municipalités où la loi est en opération, et 2 où elle le sera dans le cours de l'année prochaine, savoir: St. Ephrem et Notre-Dame-de-l'Assomption:

154	écoles élémentaires,	fréquentées par	6244	élèves.
10	“ modèles de garç.	“	647	“
2	“ sup. de filles,	“	116	“
2	académies,	“	208	“
6	convents enseignant,	“	571	“
2	collèges,	“	524	“
3	écoles indépendantes,	“	85	“

179 institutions d'éducation. Total \$195

L'assistance moyenne aux écoles pendant le semestre a été de 5,531. Il manquait donc chaque jour 2,564 enfants, ou près d'un tiers!

En retranchant les élèves des collèges, convents et écoles indépendantes, on trouvera que le coût moyen de l'instruction de chaque enfant fréquentant les écoles de ce district est de \$2.74, outre les fournitures classiques que l'on peut évaluer à \$0.60 pour chaque enfant. C'est donc en tout, approximativement, \$3.34.

POUR L'ANNÉE 1862.

L'examen que l'inspecteur est tenu de faire vers la fin du premier semestre de l'année scolaire a lieu dans des conditions peu favorables aux élèves et aux instituteurs. En effet, un grand nombre des enfants ne font que retourner à l'école après une absence de 2 et 3 mois, et ce sont, généralement, les plus grands, les plus avancés, c'est-à-dire ceux qui peuvent jeter quelque éclat sur une école et détruire l'ennui et la monotonie des premières leçons données aux jeunes élèves. L'on sait qu'à la campagne, les enfants capables de travailler aux champs sont retenus après les vacances et ne reprennent leurs classes que vers le milieu de novembre, et la visite de l'inspecteur commence ordinairement dans le mois de décembre; de sorte qu'il se trouve une diminution apparente dans le nombre d'élèves fréquentant les écoles durant ce semestre. En effet, sur un total de 8185 élèves, il n'y en a eu que 5168 qui ont assisté aux écoles, et encore ce nombre n'a-t-il été fourni qu'à compter de la mi-octobre à aller au 31 de décembre; car, avant la première de ces deux dates, c'est à peine si 3000 élèves ont fréquenté les écoles.

Ces longues absences retardent non-seulement les absents, mais même ceux qui assistent régulièrement à l'école, puisque les classes se trouvent incomplètes et qu'il n'y a plus d'émulation, sans laquelle il est impossible d'obtenir de bons résultats. Voilà pourquoi le 1er semestre de l'année scolaire est toujours bien inférieur au second.

On risquerait donc beaucoup de se tromper si l'on voulait juger d'un instituteur ou de l'efficacité d'une école, en ne prenant pour base que les progrès du 1er semestre, sans tenir compte des conditions désavantageuses que je viens de signaler.

Ces considérations m'engagent à ne donner, pour ce semestre, qu'un tableau général qui résume tous les autres et à n'offrir que des considérations sur des faits d'une nature permanente au lieu de remarques particulières sur chaque municipalité.

Voici ce tableau :

Il y avait, durant ce semestre, 36 municipalités où la loi a fonctionné; 179 écoles sous contrôle, fréquentées en tout par 7436 élèves; 1 collège, avec 250 élèves; 5 couvents enseignant, avec 448 élèves; 2 écoles indépendantes, avec 51 élèves; en tout, 8185 élèves.

Il y a eu, en moyenne, 5168 élèves assistant à l'école chaque jour; c'est-à-dire qu'il manquait, tous les jours, 3017 élèves à l'appel, ou près des $\frac{3}{4}$.

La durée moyenne de chaque école, pendant ce semestre, a été de 94 $\frac{3}{4}$ jours.

La moyenne des salaires des instituteurs, pour toute l'année, a été de \$155.87; des institutrices, de \$86.30. Le plus haut salaire des instituteurs a été de \$360; le plus bas, de \$84. Le maximum du salaire des institutrices a été de \$280; le minimum, de \$40.

Le comté de Kamouraska fournit 3270 élèves, ou 1 sur 6 $\frac{7}{16}$ de la population.

Le comté de Témiscouata fournit 2410 élèves, ou 1 sur 7 $\frac{3}{8}$ de la population.

Le comté de Rimouski donne 2505 élèves, ce qui équivaut à 1 sur 8 $\frac{1}{2}$ de la population.

La proportion sur le tout est de 1 sur 7 $\frac{3}{8}$.

Les contributions locales s'élèvent à la somme de \$12064.09. Les subventions législatives réunies forment \$6499.47, un peu plus de la moitié de la somme des contributions locales. Il faut aussi tenir compte aux corporations scolaires des frais occasionnés par l'achat du bois de chauffage des maisons d'école, les fournitures, les réparations, et qui ne se trouvent pas compris dans la somme que je viens d'indiquer.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, juin et juillet, 1863.

DUBNER: Etat actuel de notre enseignement des humanités; in-8, viii-60 p.

JASMIN: Les Papillotas, avec un poème en français "Hélène," et la traduction mot à mot en regard pour les pièces en langue gasconne; t. iv, in-8, xx-412 p. 5 fr.

VILLIAUMÉ: Histoire de Jeanne d'Arc et réfutation des diverses erreurs publiées jusqu'à ce jour; in-18, 453 p. 3 fr. 50 c.

DE BELLOY: Théâtre complet de Térence traduit en vers; 1 vol. in-12. Lévy.

BESCHERELLE: Dictionnaire des verbes latins classés par catégories, conjugués par ordre alphabétique de terminaisons, etc.; grand in-8, 286 p. Hachette. 2 fr. 25 c.

CHAMPAGNY: Les Antonins, suites des Césars et de Rome et la Judée; 3 vols. in-8, 1404 p.

GOETHE: Conversations de Goëthe pendant les dernières années de sa vie, 1822-1832, recueillies par Eckermann, trad. par Emile Délerot avec une introduction de M. Sainte-Beuve.

GOETHE ET SCHILLER: Correspondance entre Goëthe et Schiller, trad. de Mde. la Baronne de Carlowitz, annotée et accompagnée d'études historiques et littéraires, par M. Saint-Réné Taillandier; 2 vols. in-18, 950 p. 7 fr.

MESNARD: L'Orestie, trilogie tragique d'Eschyle traduite en vers français, par Paul Mesnard; in-8, 309 p. 5 fr.

GRESSET: Poésies inédites précédées de recherches sur ses manuscrits, par Victor de Beauvillé; in-8, 209 p.

MAHON DE MONAGHAN: Rome et la civilisation, ou de l'influence de l'église sur le développement matériel, intellectuel et moral du monde

d'après les historiens philosophes et protestants, précédé d'une lettre du R. P. Félix; in-18, 335 p.

RENUSSON: Le Christianisme et le suffrage universel; in-18, 423 p. 3 fr. 50 c.

VEUILLOT: Satires, par Louis Veillot; in-18, xxxiii-334 p. 3 fr. 50 c.

VIVIER DE SAINT MARTIN: Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine; 4 cartes, grand in-8, xix-524 p.

ORLÉANS: Correspondance de Mde. la Duchesse d'Orléans, mère du régent. Traduction entièrement nouvelle, par M. J. Brunet, accompagnée d'annotations historiques, biographiques et littéraires; 2 vols. in-8, xvi-920 p. 7 fr.

SALVANDY (de): Histoire du roi Jean Sobieski et du royaume de Pologne, nouvelle édition; 2 vols. in-8, xxxvi-968 p.

VERDIER: Histoire politique et littéraire de la restauration; in-8, 496 p.

MOREAU: Œuvres inédites d'Hégésippe Moreau avec une introduction et des notes, par Arnaud Lebailly; in-16, 128 p. 2 fr.

COLBERT: Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés d'après les ordres de l'Empereur, tome ii, 1650-1661; grand in-8, cclxxxviii-935 p.

COUSIN: Histoire générale de la philosophie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; in-8, viii-567 p.

Bruxelles, juin, 1863.

HASSELL: Poèmes, paraboles, odes et études rythmiques, par André Van Hasselt; in-8, 286 p.

La littérature belge qui, ainsi que toutes les littératures françaises hors de France, souffre d'injustes dédains même dans son pays, a parmi ses plus dignes représentants M. Van Hasselt, dont nous publierons prochainement quelques poésies.

Londres, juin et juillet, 1863.

HOPEWELL: Legends of the Missouri and Mississippi, 3 parts, part 3rd; 12mo, pp. 374.

IRVING (Washington): Life and Letters, by his nephew Pierre E. Irving, vol. 3rd; 12mo, pp. 790.

Québec, octobre, 1863.

LES SOIRÉES CANADIENNES: Les livraisons d'août, septembre et octobre, nous sont parvenues sous un même couvert. Elles contiennent la fin des charmantes études de mœurs que M. Taché publie sous le titre de "Forestiers et Voyageurs," la "Charliboyade," poème héroï-comique par M. J. B. Martin, de St. Paschal de Kamouraska, et le commencement d'un manuscrit inédit, de l'abbé Maillard, sur les missions chez les Micmacs. C'est là une publication qui devrait se trouver dans chaque famille car, outre le mérite d'être canadienne de forme, de fonds et de cœur, elle a celui de valoir infiniment mieux, au point de vue moral et littéraire, qu'une foule de recueils étrangers beaucoup plus coûteux.

Montréal, septembre et octobre, 1863.

ASCHER: Voices from the Hearth, a collection of verses by I. G. Ascher, B.C.L.; 168 p. in-12. Lovell.

La dernière livraison de notre journal anglais contient une appréciation et plusieurs extraits de ce volume de poésies, qui, ajouté à ceux de MM. Sangster, McGee et Hevysge, augmente le noyau de la littérature anglo-canadienne. Nous aimerions aussi à voir Mde. Leprohon réunir en un volume les charmantes poésies qu'elle a éparpillées, depuis quelques années, dans les journaux et les recueils anglais de ce pays et des Etats-Unis.

DAREY: The Students' Companion, or Elementary Lessons and Exercises in translating from English into French, rearranged and enlarged by Professor Darey; 143 p. in-12. Miller.

Petite Revue Mensuelle.

La session du parlement s'est close sur une troisième tentative de l'opposition pour renverser le gouvernement, par un vote de non-confiance. La première avait eu lieu sur l'adresse, la seconde sur une motion de censure au sujet de la nomination de l'hon. M. Sicotte à la charge de juge, la troisième sur une motion de M. Galt, en amendement au budget. Cette dernière a laissé le ministère avec une majorité de trois voix.

La retraite de M. Sicotte de la vie publique a été l'événement le plus considérable de cette session orageuse et presque dramatique dans ses nombreuses et saisissantes péripéties. M. Sicotte, qui de bonne heure, avait pris part aux luttes politiques de son pays et qui, dès avant 1837, avait attiré l'attention par un article vigoureux dans la *Minerve*, contre le Conseil Législatif, avait attendu assez tard après l'union pour se produire sur le théâtre du parlement. Il n'était entré en chambre qu'aux élections de 1851; mais, dès son début, sa gravité, sa tenue excellente, sa parole facile et mesurée, la réputation qu'il s'était déjà acquise d'homme habile et impartial, l'avaient entouré d'un prestige qui, dès 1853,

lors des changements qui eurent lieu dans l'administration, par suite de la nomination de M. Caron à la charge de juge, lui fit offrir un portefeuille. M. Sicotte l'avait accepté, lorsque sur une difficulté survenue au sujet du règlement plus ou moins prompt de la question seigneuriale, il le remit sans être entré en charge. A la session suivante, il proposa un vote de *non-confiance* à l'occasion duquel le parlement fut dissous. Après les élections, il fut porté par l'opposition à la présidence et accepté par le ministère qui venait de voir rejeter son propre candidat, M. Cartier, et voulait écarter l'autre candidat de l'opposition, M. Sanfield MacDonald, qu'elle tenait en réserve. Après la retraite de Sir Allan MacNab, et au moment de la formation du ministère MacDonald-Cartier et de la convocation d'un nouveau parlement, M. Sicotte accepta la charge de commissaire des terres de la couronne, qu'il échangea pour celle de ministre des travaux publics, lors de la formation du ministère Cartier-MacDonald. Peu de temps après, il résigna sur la question du siège du gouvernement, et, à l'ouverture du dernier parlement, il était le chef de l'opposition. Ayant renversé l'administration, il devint le chef Bas-Canadien du gouvernement. Renversé avec ce ministère, il ne fit point partie de l'administration actuelle et proposa contre elle une motion en amendement à l'adresse.

La nomination de M. Sicotte, celle de M. Loranger, celle enfin de M. LaBerge, quoique ce dernier eût renoncé, au moins temporairement, à la vie publique, prirent tout monde politique de trois de ses hommes les plus éminents et de ses meilleurs orateurs. C'est un trait caractéristique que cette prompte consommation d'hommes qui se fait sur notre arène parlementaire. Ainsi, il ne reste plus dans la chambre basse que trois des députés qui y figuraient en 1844; ce sont MM. John A. MacDonald, Cauchon et Sanfield MacDonald.

Le 19 de ce mois, c'est-à-dire trois jours après la prorogation du parlement, Québec se donnait une grande fête nationale et patriotique qui eût certainement beaucoup gagné à la présence de nos sénateurs et de nos députés.

En 1854, M. Hamel, inspecteur des chemins de la cité, M. Garneau, notre historien, et M. Baillargé, commissaire-ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, s'étant occupés depuis quelque temps de la découverte d'un grand nombre d'ossements sur cette partie des Plaines d'Abraham, où se trouvait au 28 avril 1760 le moulin de Dumont, pris et repris plusieurs fois pendant cette mémorable journée, décidèrent la Société St. Jean-Baptiste à donner une sépulture solennelle à ces restes des braves des deux nations et à élever un monument à leur mémoire.

On s'occupait donc activement à fouiller le sol et l'on en retira une grande quantité d'ossements mêlés de fragments d'armes, de boutons d'habits militaires, qui ne laissent aucun doute sur leur origine. Le 5 juin, un service fut chanté dans la cathédrale, par l'Archevêque de Québec, en présence d'une foule innombrable et des autorités civiles et militaires. Le char funèbre, escorté de toutes les troupes régulières de la ville, des milices et des sociétés nationales, voire même des Héros de Lorette, dont les ancêtres avaient combattu avec les nôtres dans cette mémorable journée, se dirigea lentement vers les hauteurs de Ste. Foye, où Sir Etienne Taché prononça un discours de circonstance, et où se fit l'inhumation solennelle au milieu des salves d'artillerie. Le général Rowan, alors administrateur de la province, prononça dans cette occasion une allocution en réponse à celle qui lui fut, à l'hôtel du gouvernement, le président de la société St. Jean-Baptiste.

Le 18 juillet 1853, eut lieu la pose de la première pierre du monument. Sir Edmund Head présidait à cette cérémonie, à laquelle était aussi présent le commandant de Belvéze, entouré de l'équipage de la corvette la *Capricieuse*, dont la visite au Canada fut le prélude des rapports qui se sont depuis établis avec notre ancienne mère-patrie. Un discours fut prononcé par M. Chauveau. Une des dernières phrases de ce discours était conçue dans les termes suivants :

« Et lorsqu'il s'élèvera ce monument, surmonté de la statue que nous irons demander à la France, notre allié, d'y placer elle-même, ne croyez-vous pas que le vicillard, en s'agenouillant sur la tombe des guerriers ainsi glorifiés, regrettera de n'avoir pas, lui aussi, donné sa vie pour la patrie; que le jeune homme se relèvera pour s'élançer plus courageux et plus ferme dans la carrière qu'il aura choisie, et que la mère qui passera près d'ici, tenant son jeune fils par la main, lui fera détourner la tête de crainte que la fascination de tous ces honneurs rendus au courage, ne l'enlève trop tôt à son amour, pour le jeter sur la voie périlleuse de l'honneur? »

C'est la réalisation du vœu exprimé dans la première partie de cette phrase, qui a donné lieu à la troisième démonstration faite en l'honneur des héroïques défenseurs de la domination française en Canada. La souscription marcha assez lentement, comme c'est assez le cas malheureusement, pour les entreprises de ce genre; mais, grâce à l'activité et à la persévérance du Dr. Bardy, président de la société St. Jean-Baptiste, et à la générosité de l'hon. M. Turcotte et de quelques autres citoyens qui fournirent, le premier surtout, des sommes considérables, le monument se trouva terminé lors de la visite de S. A. I. le Prince Napoléon. Vivement touché du patriotisme qui avait présidé à cette œuvre, et désireux d'y joindre la coopération de l'empire, le prince, à son retour en France, envoya à la société St. Jean-Baptiste, par l'entremise de M. le Baron Gaudrée-Boileau, une statue de Bellone, en bronze et du plus beau modèle. Or, les citoyens de Québec avaient décidé d'inaugurer le monument ainsi complété avec autant de splendeur qu'ils en avaient mise dans les deux premières démonstrations. Lord Monck, comme ses

prédécesseurs, voulut s'associer à cet honneur rendu à la valeur des deux armées de 1760, et ce fut lui-même qui, à l'invitation du président, l'hon. M. Thibaut, fit tomber le voile qui couvrait la statue.

Le Colonel de Salaberry, adjudant général des milices et fils du héros de Châteauguay, et le Colonel Sewell prononcèrent, le premier en français, le second en anglais, les discours de circonstance. Les sentiments exprimés par le dernier de ces orateurs, dans les phrases suivantes, lui font le plus grand honneur.

« Si le succès favorisa l'armée anglaise, le 13 septembre 1779, ce succès ne ternit pas l'honneur de nos nobles antagonistes. Bruyant applaudissements. Et si le 28 avril 1760, la guerre au visage farouche étendit un nuage passager d'adversité sur les défenseurs anglais de Québec, cet événement ne ternit pas l'éclat de leur gloire militaire, quoiqu'il ajoutât une nouvelle auréole sur la tête de nos habiles antagonistes. (Applaudissements.)

« Mais la guerre et ses malheurs sont, espérons-le, bannis pour longtemps de notre pays. Je dis notre pays, car qu'il soit notre pays de naissance ou celui de notre adoption, nous sommes maintenant tout un comme Canadien; et comme tels, mettant de côté cette distinction jalouse, basée sur les préjugés et l'ignorance, des nombreuses vertus viriles et sociales que nos différentes nationalités peuvent à juste titre réclamer, je le répète, unissons-nous d'esprit, de cœur et d'action comme un seul peuple, pour travailler à résoudre le problème de la prospérité du Canada par le moyen infailible de l'unité canadienne, et un grand avenir attend le Canada. (Applaudissements.)

« Que les procédés de ce jour tendent à promouvoir une union plus intime de toutes nos croyances et origines, dans les liens de la charité chrétienne; voilà l'aspiration de tous ceux qui m'entendent et sa réalisation est dans nos mains. Nous n'avons qu'à le vouloir, et cela fait, en toute sincérité d'intention, nous n'aurons jamais occasion de maudire la destinée qui nous a unis comme nation sous la protection du glorieux drapeau anglais, drapeau que nous, Canadiens, avons déployé sur le champ de bataille et porté à travers des champs glorieux contre les ennemis de l'Angleterre, et que nous sommes prêts à porter lorsque la nécessité nous en fera un devoir. (Applaudissement prolongé.)

La prose n'a pas été seule à célébrer cette grande journée, et deux jeunes poètes Québécois, MM. Lemay et Fréchette, déjà bien connus de nos lecteurs, ont publié dans les journaux des vers dignes du sujet. Nous citerons les dernières strophes de la pièce de M. Fréchette.

« Sur la plaine longtemps, muette et solitaire,
On entendit alors une salve guerrière,
Mêlée aux sons bruyants des trompettes d'airain;
Les guerriers endormis s'émeurent dans leurs bières,
Et les deux ennemis, se souriant en frères,
Sur le vieux champ d'honneur se donnèrent la main.

« Oh! puissions-nous toujours, nobles et fortes races,
Suivant de ces héros et l'exemple et les traces,
Marcher vers l'avenir! et grande nation,
Dans les beaux jours de paix, comme aux jours des tempêtes,
Puissions-nous toujours voir s'unissant sur nos têtes,
L'étendard de la France aux couleurs d'Albion.

« La France! Oh de nouveau sa gloire nous inonde,
Cent ans étaient passés sans que du Nouveau-Monde,
Son clairon, des combats, fit retentir l'écho;
Mais son drapeau revient briller dans notre histoire,
Elle perdit Québec après une victoire;
Une autre, un siècle après, lui donne Mexico!»

Et, comme dans cette circonstance nos concitoyens d'origine britannique se sont alliés de toute manière à ceux d'origine française, M. D. Carey a aussi publié une pièce de vers anglais dans le genre des *Lays of Ancient Rome* de Lord Macaulay.

On trouvera dans notre prochaine feuille anglaise cette remarquable production.

La présence du consul de France actuel, M. Gaudrée-Boileau à cette solennité, était en même temps son adieu à Québec et au pays; car il vient d'être nommé au consulat de New-York, M. de Montholon étant fait ministre français au Mexique. Dire combien M. Gaudrée-Boileau s'est acquis de sympathies dans toutes les classes de la société, dans la position importante et difficile qu'il a remplie, serait au-dessus des ressources de notre pauvre petite chronique et nous laisserons à l'histoire de développer plus tard les féconds résultats des importantes relations de commerce qu'il a établies entre ce pays et notre ancienne mère-patrie.

A propos de cette dernière et du Mexique, dont le nom vient de se trouver deux fois sous notre plume, nous devons dire que l'archiduc Maximilien a enfin accepté le trône qu'on lui offrait, et que le monde compte, de fait aujourd'hui, une république de moins et une monarchie de plus. Le trône sera-t-il plus solide que le fauteuil présidentiel? La France et l'Autriche auront-elles souvent à intervenir entre le nouveau souverain, dont elles sont plus ou moins parvenues et marquées, et ses sujets? Enfin, le Mexique est-il réellement susceptible d'une régénération sociale et politique? Voilà des problèmes de plus ajoutés à ceux qu'offraient, aux diplomates et aux simples amateurs, la Grèce, l'Italie et la Pologne.

De ce dernier pays, rien de nouveau; c'est-à-dire, toujours de Phérocisme et une indomptable énergie d'une part; toujours, de l'autre, une

brutale et cruelle répression. Le Prince Gortchakoff, dont les premières dépêches étaient si conciliantes, a fini par donner à l'Europe une réponse qui, vulgairement, se résumerait dans cette phrase : "Laissez-nous tranquilles et mêlez-vous de vos affaires." De fait, la diplomatie russe a une analogie qu'on ne lui aurait point soupçonnée avec le poème des saisons de Thompson. Elle est douce et charmante au printemps, sereine et digne en été, revêche et morose en automne, enfin, renfrognée et intraitable en hiver. A cette dernière époque, l'ours du nord se trouve en sûreté au fond de sa tanière ; mais, au mois de mai, il danserait volontiers la carmagnole pour leurrer l'Europe libérale et lui faire perdre la belle saison.

Lord John Russell en a pris assez aisément son parti, et, dans un discours après-dîner qu'il vient de faire dans une petite ville quelconque de l'Ecosse, il a encore déclaré que l'Angleterre ne pouvait point aller en guerre pour la Pologne ; mais, en même temps, il est vrai, il a presque proclamé la déchéance du Czar comme souverain de la Pologne, et porté par là aux traités de 1815 une atteinte, que la France ne pourra voir qu'avec plaisir.

"Sa déclaration pacifique, dit M. Forcade dans la *Revue des Deux-Mondes*, a été plus énergique que jamais : "J'ai dit, à ma place dans le Parlement, et c'est encore mon opinion, que ni les obligations, ni l'honneur, ni l'intérêt n'exigent que nous fassions la guerre pour la Pologne." La précaution oratoire est carrée. Une fois cette assise posée, lord Russell reprend, avec non moins d'énergie, l'autre côté de son rôle, rôle du juge qui prononce l'arrêt, mais qui n'a rien à démêler avec l'exécution de la sentence.

Il est étonné du parti qu'a pris la Russie après cette longue correspondance. "Rien n'a été plus scandaleux que le partage de la Pologne au dernier siècle ; un éternel reproche s'élèvera contre les puissances qui l'ont accompli. Jusqu'au traité de Vienne, cet acte n'était point admis dans le droit européen. Ce traité, sous la pression des circonstances, donna au partage une sanction rétrospective. Des conditions furent mises à cette sanction ; ces conditions, l'Autriche et la Prusse les ont remplies. La Russie ne les a pas tenues : avertie aujourd'hui par les représentations des puissances, elle persévère dans la violation de ses engagements. Elle renonce donc à la sanction du traité ; elle ne peut plus posséder la Pologne que par conquête et par usurpation ; ses infractions au contrat ont frappé de nullité son titre de possession." L'arrêt de lord Russell est catégorique ; venant de l'homme qui représente la politique extérieure de l'Angleterre, il a une gravité qu'on ne saurait contester. C'est en vain que lord Russell s'interdit de le mettre à exécution de ses propres mains ; la portée morale d'un tel jugement n'en subsiste pas moins tout entière. Quoiqu'en puissent penser les Berg, les Mouravief et le prince Gortchakoff, devenu leur porteur de paroles, la force morale compte et comptera toujours pour beaucoup dans les affaires de ce monde."

Nous croyons, comme M. Forcade, à la puissance de la force morale, ce qui n'empêche point peut-être que la Pologne ne trouve, pour le quart d'heure, que le moindre canon Armstrong ferait bien mieux son affaire. Du reste, si les sympathies et la puissance morale doivent triompher, elles ne lui manquent pas et lui viennent des camps les plus opposés. Tandis qu'à Rome une encyclique du St. Père et une grande manifestation publique et religieuse ont protesté solennellement en sa faveur ; qu'à Malines le grand congrès catholique, où assistaient le cardinal Wiseman, le comte de Montalembert et une foule de célébrités européennes, a formulé des vœux énergiques pour la libération de cette illustre esclave, et que le congrès des catholiques allemands, tenu à Francfort, s'est exprimé dans le même sens, le congrès de la science sociale, réuni à Bruxelles et formé d'éléments bien différents, a aussi élevé la voix pour la patrie de Kosciusko.

On le voit, les congrès sont à la mode, et Francfort, pour sa part, n'en a pas en moins de trois : celui des catholiques, la diète ; et, enfin, celui des souverains dont nous avons parlé dans notre dernière livraison. Quoique le plus grandiose par la quantité de rois, de ducs et de princes qu'il a réunis, ce dernier ne paraît pas avoir eu de résultats bien positifs. Au gré de quelques chroniqueurs un peu sans gêne, ce serait même un fiasco princier, et nous avons été tentés, pour notre part, de nous expliquer l'absence du roi de Prusse par la raison qu'il savait très-bien que ses confrères travailleraient pour lui (1).

Les dernières mailles nous ont apporté la nouvelle de la mort de plusieurs hommes qui n'avaient certainement pas travaillé pour le roi de Prusse, car ils se sont assurés un nom dans la postérité. Ce sont, Eugène Delacroix, le fondateur de l'école romantique dans la peinture, comme Victor Hugo pour la littérature ; le Père Faber, illustre converti, dont les ouvrages ascétiques et de controverse ont été traduits de l'anglais en plusieurs langues ; le comte Alfred de Vigny, le célèbre auteur de *Cinq-Mars* et de *Stello*, l'imitateur de Shakespeare, et l'un des princes de la littérature contemporaine, enfin, lord Clyde, si fameux dans l'histoire des guerres de l'Inde.

Dans notre chronique locale, nous remarquons la mort des deux Delles. Lennox, filles du major Lennox, de la famille des ducs de Richmond, en Angleterre. Elles descendaient aussi, par leur mère, de M. St. Luc de

Lacorne, nom célèbre dans les annales canadiennes, et étaient liées de parenté avec feu M. le Commandeur Viger.

Nous allons terminer sans dire un mot de la guerre entre les confédérés du sud et les fédéraux du nord, chose qui eût été un grave péché d'omission et une dérogation peu pardonnable aux us et coutumes de la chronique.

Nous nous hâterons donc de dire que Charleston n'est pas encore pris ; que, contrairement à toute espérance, les confédérés ont presque réparé les revers dont nous parlions dans notre dernière revue ; que Ro-en-crauz, le général jusqu'ici si heureux, a été battu dans l'ouest ; que Lee pousse Meade l'épée dans les reins et menace encore une fois de couper ses communications avec Washington, tandis que les deux grands généraux du Nord sont eux-mêmes menacés d'être destitués par le très-long et très-puissant M. Lincoln, qui, par la même occasion, demande encore à son bon peuple la bagatelle de trois cent mille hommes. Pour peu qu'il se trouve battu ou embarrassé, M. Lincoln n'en demande jamais moins. Au fait, s'il ne lui faut que ce chiffre pour le tirer d'affaire, la *Petite Revue* le lui passera encore pour cette fois ; mais à la condition qu'il ne prendra pas un seul de ces pauvres Canadiens-Français que l'on engage pour travailler dans les manufactures et que l'on envoie, tout bonnement, à la boucherie.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Dans notre dernière livraison, nous avons parlé de l'Académie de Madouaska, institution destinée à donner l'instruction aux jeunes filles acadiennes de cette partie du Nouveau-Brunswick. Nous avons vu, depuis, sur le journal intitulé *The Maine Teacher*, que, par un acte de la Législature, le Surintendant de l'Éducation doit s'enquérir sur la condition actuelle des écoles de cette partie des townships de Madouaska, qui se trouve dans l'État du Maine, et qu'il doit y envoyer, tous les ans, un agent chargé de distribuer les sommes nécessaires pour y avancer le développement de l'instruction publique, etc.

Pour se conformer aux dispositions de l'acte ci-haut mentionné, le Surintendant a visité, en mai et en juin dernier, tout le territoire de Madouaska situé du côté américain et nous faisons de son rapport l'analyse qui suit :

Peu de nos jeunes gens, dit ce rapport, savent que, tout près de l'État du Maine, habite une population française de près de 4,000 âmes, dont les habitudes, les coutumes et le langage sont tellement différents des habitudes, des coutumes et du langage de la population qui les environne, qu'on pourrait facilement les prendre, à première vue, pour des habitants du Canada.

Le Surintendant de l'État du Maine fait une digression sur ce qu'il appelle les habitudes casanières des Acadiens ; sur leur peu de goût à visiter leurs voisins de l'autre côté de la rivière St. Jean, et sur l'espèce de répugnance qu'ils ont à se mêler avec les races étrangères qui les entourent. "Bien peu des Acadiens, dit-il, sont allés même jusqu'à Houlton. Ils ne connaissent pas mieux Bangor et Portland que nous ne connaissons Paris et Londres. Pour leurs affaires commerciales en dehors de leur territoire, ils les transigent soit à St. Jean ou à Frédéric-ricton, soit au Canada. La plupart de leurs meubles, de leurs instruments aratoires, de leurs poêles, voitures, etc., viennent du Canada et feraient sourire de pitié un enfant yankee."

Il n'y a pas là que de la pitié ; il y a du dépit de ce que le commerce acadien, au lieu de prendre la voie qui conduit à Québec, ne prend pas celle qui conduit à Portland.

L'état des affaires scolaires de Madouaska ne paraît pas, d'après ce rapport, dans des conditions prospères, et cela est dû en partie à l'indifférence des Acadiens en matière d'instruction et partie à la répugnance traditionnelle qu'ils ont pour tout ce qui a le nom de *taxe*. On semble néanmoins revenir de cette apathie qui, jusqu'ici, a tenu les Acadiens, sous le rapport de l'instruction, dans une condition inférieure à celle des habitants d'origine étrangère.

L'acte précité aura le bon effet de placer les écoles sous la surveillance immédiate d'un agent résidant sur les lieux, et qui a dû fournir des cautions ou garanties de l'exécution exacte et fidèle des devoirs de sa charge. Cet acte, en outre, aura le bon effet de mettre les municipalités recevant une allocation à l'abri des fraudes nombreuses commises par les agents qui, ci-devant, servaient d'intermédiaire entre elles et le trésorier de l'État. Les subventions, à l'avenir, seront payées directement par le nouvel agent, le Colonel David Page, établi au Fort Kent.

La plupart des cantons ont été divisés en arrondissements ; peu, cependant, ont eu des écoles régulièrement, et il y en a encore moins qui se sont construits des maisons d'école. A Hamlin, par exemple, il n'y avait qu'une école en opération, lors de la visite du Surintendant, et qu'une encore à Van Buren. A la Grande-Isle, il y avait une bonne école tenue par Mlle. Modeste Cyr, institutrice de mérite et capable d'enseigner les deux langues, ainsi que Meile. Brigitte Nadeau, chargée de l'école du canton Dionne. Dans ce canton, se trouvait une autre école dirigée par Mlle. Vitaline Paradis, native du Canada et n'enseignant que le français. Nous voyons que, dans les écoles françaises de

(1) Travailler pour le roi de Prusse, dans le langage populaire en France, veut dire perdre son temps et ses peines. On a attribué à l'avarice du Grand Frédéric l'origine de ce dicton singulier. Voyez, à ce sujet, *Rozan* : *Petites Ignorances de la Conversation*.

Madaouaska comme dans les écoles de cette province, le *Devoir du Chrétien* est le livre de lecture courante le plus répandu.

Si les Acadiens sont inférieurs aux Yankees en fait de progrès matériel, (ce que nous n'admettons point) il paraîtrait que leurs enfants sont mieux élevés et ont de meilleures manières que les enfants de ces derniers. Voici ce que dit le rapport que nous analysons.

« Nous avons remarqué, M. le Curé Suaron et moi, que, lorsque nous sommes entrés dans la classe de Melle. Nadeau, elle et ses élèves nous ont reçus poliment et debout. Et je puis faire observer ici, en passant, que, si les enfants acadiens n'ont pas beaucoup appris sous d'autres rapports, ils sont remarquables par leur politesse. Je ne les ai jamais salués sans qu'ils me rendissent mon salut, presque toujours en ôtant tout à fait leur chapeau. et aussi gracieusement qu'aurait pu le faire un monsieur parisien. Je ne leur ai jamais dit: "Bon jour, garçon," sans qu'ils répondissent immédiatement: "Bon jour, monsieur." Le contraste est frappant quand vous rencontrez des enfants yankees, qui rendent rarement un salut autrement que par un air d'étonnement, ou qui ne savent point répondre aux questions que vous leur faites autrement que par un *oui* ou un *non* sec, excepté, toutefois, lorsqu'ils y ajoutent le mot désagréable de *Sir-ee*."

D'après l'acte dont nous avons parlé plus haut, l'anglais doit être enseigné dans les écoles subventionnées par l'Etat, et les livres d'école sont laissés au choix du Surintendant.

Le couvent de St. Basile, dirigé par les Sœurs de la Charité, les Curés et les églises de Madaouaska feront le sujet d'un autre article, dit le Surintendant, et nous ne manquerons pas d'en mettre quelques extraits sous les yeux de nos lecteurs; car tout ce qui concerne cette noble et vigoureuse population doit nous intéresser grandement: il y a entre eux et nous communauté d'origine, de langue et de religion.

— Nous avons sous les yeux le catalogue officiel des livres en usage dans les écoles primaires et secondaires de l'empire d'Autriche. Un examen rapide de ce catalogue montre de combien de races différentes se compose cet empire. Ainsi nous voyons des livres en allemand, en polonais, en italien, en bohème, en ruthène, en maggyar, en croate, en serbe, en slavène, en roumain, voire même en hébreu. Les livres allemands, italiens et polonais ou slaves sont de beaucoup les plus nombreux. Le croate (l'illyrien ou dalmate, est imprimé en caractères romains; le ruthène est composé avec des caractères particuliers qui ressemblent à ceux du grec ou de l'ancien slavon (caractères cyrilliques). Le serbe est en caractères russes, légèrement modifiés. Quant aux idiomes maggyar, roumain, polonais, bohème et slavène, ils s'impriment, comme on sait, toujours en caractères romains. Pour ce qui concerne enfin le choix des livres, tous sortis des presses de l'imprimerie impériale et royale de Vienne, il ne laisse rien à désirer. Le papier présente une particularité qu'il importe de signaler: il est fabriqué avec la cellulose de maïs et a une teinte un peu jaunâtre, bien moins fatigante pour les yeux que la blancheur éclatante de nos papiers de chiffon. — *Cosmos*.

BULLETIN DES ARTS ET DES BEAUX-ARTS.

— D'après le dernier rapport du Surintendant des Beaux-Arts, nous voyons que les collections de tableaux des galeries du Louvre, du Luxembourg et de Versailles étaient, en 1850 de 10,000 toiles et qu'elles se sont accrues depuis lors de quatre-vingts et quelques toiles de toutes les écoles. Dans une liste des tableaux achetés dans cette période, nous trouvons la Conception de Murillo, achetée en 1852, à la vente du Maréchal Soult, 613,300 fr; cinq tableaux de Murillo, de Zonbarán et de Herrera le Vieux se montaient ensemble à 300,000 fr; une Sainte Famille du Pérugin achetée 53,382 fr. à la vente du Roi des Pays-Bas, et le portrait en pied de Philippe IV, par Velasquez, payé 23,000 fr. Les prix des autres tableaux varient de trois à quinze mille francs, la moyenne étant de cinq à sept mille francs. On voit par là quelle immense valeur les tableaux des maîtres atteignent avec le temps. Que de poètes morts dans l'indigence, ou tout au moins dans une médiocrité *peu dorée*, eussent été très-riches s'ils eussent pu toucher une faible partie des sommes qu'ont réalisées leurs éditeurs posthumes! Que de pauvres peintres eussent été millionnaires si on eût acheté de leur vivant trois ou quatre de leurs tableaux, au prix auquel la postérité devait les estimer!

La collection de dessins du Musée du Louvre s'élève maintenant à 36,000 objets. Depuis l'inventaire de 1850, elle s'est augmentée de 1150 feuilles, provenant d'acquisitions dont le chiffre s'élève à plus de 100,000 fr. et de dons faits au musée. Un Christ mort de Raphaël a été payé 15,000 fr. On a retiré de l'exposition ceux de ces dessins que la lumière menaçait d'anéantir et quelques-uns des plus précieux parmi ceux-ci, sont maintenant placés dans des boîtes que l'on ouvre seulement un jour par semaine pendant deux heures. Raphaël, Léonard de Vinci, Pérugin, Michel-Ange, Titien, Albert Dürer, Jules Romain et Claude Lorrain sont représentés dans cette collection retirée du jour.

— Nous avons eu occasion, ces jours derniers, de visiter l'atelier de MM. Mitchell et Forté, facteurs d'orgue, sur la rue Bonaventure, en cette ville. Ces deux messieurs sont canadiens et construisent actuellement un orgue destiné à l'église St. Joseph, dans le faubourg de ce nom.

Il serait difficile de juger de la bonté de cet instrument avant qu'il ait été terminé: car "la bonté d'un orgue dépend d'une juste relation entre les parties dont il se compose; du choix des matériaux; de la manière dont ils sont employés; enfin de la mise en harmonie." Mais les calculs les plus exacts resteraient sans effet si les matériaux, par leur

mauvaise qualité ou par leur faiblesse, ne pouvaient conserver la forme qu'on leur donne, ou s'ils n'étaient pas bien employés, ce qui arrive assez souvent chez un bon nombre de facteurs. MM. Mitchell et Forté nous ont paru très-scrupuleux dans le choix de leurs matériaux et ils possèdent une qualité essentielle et indispensable à tout facteur d'orgues; ils ont l'intelligence des principales règles de la mécanique, de la statique et de la menuiserie, et ils fabriquent eux-mêmes les pièces les plus importantes.

La partie que nous avons vue fait beaucoup d'honneur à l'habileté de ces deux ouvriers industriels. En effet, la *montre de l'orgue*, ou la façade vue du dehors, est décorée d'ornements d'architecture et de sculpture d'un bien beau fini.

La buffet mesure 23 pieds de haut sur 11 pieds de large, dans sa plus grande largeur.

MM. Mitchell et Forté méritent certainement l'encouragement du public, car, outre la bonté et le fini de leur travail, ils possèdent une qualité bien importante aux yeux de l'acheteur: c'est d'être modérés dans leurs prix et faciles sur les termes de paiement.

— On sait qu'une des causes les plus actives de l'émigration aux Etats-Unis est l'absence de manufactures dans notre pays. On doit donc savoir deux fois gré à ceux qui donnent quelque impulsion à l'industrie canadienne. Au nombre des hommes qui ont le plus mérité du Bas-Canada sous ce rapport, est M. Poitras, qui possède, à St. Philippe, (comté d'Argenteuil) une manufacture de draps de toute espèce, un moulin à scie et un moulin à farine. Après s'être formé comme chef d'atelier dans une manufacture du Haut-Canada, cet industriel canadien s'est établi, d'abord, à Ste. Scholastique, où sa première manufacture ayant brûlé, il n'a pas hésité à en construire une autre. Bientôt, il vendit ce nouvel établissement à son chef d'atelier et fonda, à St. Philippe, les moulins et manufactures que nous avons visités et qui nous ont offert un bel exemple de ce que l'intelligence et l'esprit d'entreprise peuvent exécuter. Les draps de manufacture canadienne ne sont point rares maintenant sur nos marchés et commencent à rivaliser, pour la beauté et le bon marché, avec ceux d'Europe et des Etats-Unis. A prix égal, ils leur sont même supérieurs pour la qualité et la durée; ils doivent donc leur être préférés: le moindre grain de patriotisme devrait faire pencher la balance en leur faveur.

ANNONCE.

Aux Libraires, Inspecteurs et Commissaires d'Ecole, aux Institutions Religieuses et au Public.

LES soussignés ont l'honneur de donner respectueusement avis, qu'ils ont fait acquisition, par voie de vente judiciaire, de la propriété littéraire, ainsi que du fonds, des ouvrages suivants, publiés ci-devant par MM. J. & O. CRÉMAZIE, savoir :

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, imprimés sous la direction de la Société d'Education du District de Québec, à l'usage des Ecoles Élémentaires;

NOUVEL ABRÉGÉ DE LA GÉOGRAPHIE MODERNE, par M. l'Abbé Holmes, tout dernièrement revu et corrigé;

TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE, à l'usage des Ecoles, par Jean-Antoine Bouthillier, revu et corrigé.

Ces ouvrages sont approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique du Bas-Canada.

— AUSSI EN VENTE —

LE LIVRE DES ENFANTS, Nouvel Alphabet Français, illustré, — et la

NEUVAINIE A ST. FRANÇOIS-XAVIER, (ci devant publiés par MM. Crémazie,) sur beau papier et papier ordinaire, avec image du Saint: Variété de reliures.

LE MANUEL DES PAROISSES ET FABRIQUES, par H. Langevin.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lévizac.

LES STATUTS REFONDUS, et autres, etc.

LE LIVRE DE PLAIN-CHANT, publié par l'autorité et sous la direction de Monseigneur l'Administrateur, en deux volumes 8-vo, sera prêt à être livré l'été prochain.

Les soussignés auront toujours en main un nombre d'exemplaires de tous ces livres, suffisant pour remplir toutes commandes sans délai; le commerce et autres acheteurs en gros auront comme ci-devant le bénéfice d'un escompte libéral.

DESBARATS & DERBISHIRE,
Coin des Rues Ste. Anne et Desjardins.

Québec, 16 Janvier, 1863.

Typographie d'Eusèbe Sénécal, 4, Rue St. Vincent, Montréal.